

Les Polonais affirment leur liberté dans la religion

À la veille du troisième voyage du pape dans son pays natal, l'élan religieux ne se dément pas



AGNÈS GRUDA
 envoyée spéciale de La Presse
 VARSOVIE

«Je vais à l'église parce que personne ne m'y oblige. Et comme on essaie de me forcer à aller au défilé du 1er mai, eh bien, j'y vais pas.»

Le chauffeur de taxi qui me conduit de Varsovie à Lodz — jeune quarantaine, deux enfants — est un homme simple, qui ne s'embarrasse pas de longues considérations philosophiques. Ce qui ne l'empêche pas de viser juste quand il commente la ferveur religieuse de ses compatriotes. Il rejoint en tout cas l'opinion de bon nombre de penseurs qui estiment, en termes plus savants et avec plus de nuances, que les Polonais trouvent dans la pratique religieuse un moyen de dire non à un régime qui ne leur convient pas. Une façon d'affirmer leur liberté.

L'élection d'un pape polonais, il y a neuf ans, a donné un nouvel élan religieux à une population traditionnellement catholique. L'assassinat du prêtre Jerzy Popiełuszko, aumônier du syndicat Solidarité, tué par la police en octobre 1984, en a donné un autre.

L'église poursuit sa percée

À la veille du troisième voyage du pape dans son pays natal, cet élan ne se dément pas. Au contraire, l'Église poursuit sa percée dans les milieux intellectuels et chez les jeunes. Stoppée pendant des années, la construction d'églises a repris, à la faveur d'une coexistence de plus en plus pacifique entre les autorités religieuses et l'État: actuellement, il s'en érige un millier un peu partout au pays, plus que dans tous les pays d'Europe occidentale réunis.

Des sondages (non officiels) montrent que l'Église est l'institution la plus respectée au pays. Une enquête auprès de 300 étudiants d'universités place le travail du prêtre en deuxième position au palmarès des professions les plus estimées, derrière celle de médecin. Alors que le policier, le militant du parti et... la femme de ménage viennent en tête parmi les occupations les moins populaires.

Vocations

Autre indice de la formidable vitalité de l'Église polonaise, le nombre de vocations religieuses a doublé en l'espace de dix ans. Les séminaires et noviciats regorgent de jeunes bacheliers à un point tel qu'outre les cornichons et la vodka, la Pologne peut aussi «exporter» ses effectifs religieux, ainsi que le note un porte-parole de l'épiscopat.

Qu'est-ce qui peut inciter autant de jeunes adultes — ils sont actuellement quelque 10 000 dans les différentes institutions de préparation à la vie religieuse — à troquer le jeans pour la soutane.

Je pose la question à soeur Teresa, religieuse dans la cinquantaine dont le visage dur et ridé s'éclaircit d'un sourire un peu triste: «Dans le fond, qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent d'autres?»

Jaerek, Slawek et Piotr, rencontrés dans une petite salle du séminaire où ils poursuivent leur formation, s'offusquent avec toute l'ardeur de leurs 25 ans qu'on réduise leur choix de vie à des considérations aussi prosaïques. Ils parlent plutôt de leur cheminement dans les organisations que l'Église destine aux jeunes: clubs de discussion, vacances dans des «oasis» dirigées par des prêtres pas tellement plus vieux qu'eux, etc.

Marasme

Mais le fait est que la Pologne d'aujourd'hui s'enlise de plus en

plus profondément dans un marasme économique. Depuis l'échec de Solidarité, la population s'y est en quelque sorte résignée. Et même si l'opposition demeure toujours vivante (on estime par exemple qu'entre 50 000 et 100 000 personnes participent d'une façon ou d'une autre au réseau de publications clandestines, qui comptent près d'un million de titres et atteignent un tirage total de près d'un million), mais cette opposition est fractionnée. Il n'y a plus aucune organisation capable de canaliser tous les efforts de changement.

Confrontés à la perspective d'attendre 20 ans avant d'obtenir un logement et de vivre écartelés entre un emploi mal payé en Pologne et des jobines temporaires à l'Ouest, les jeunes se tournent vers la religion.

Ils n'embrassent évidemment pas tous la carrière religieuse, mais ils vont massivement à l'Église. Des études démontrent que cette tendance se manifeste aussi chez les enfants de parents non pratiquants.

«La plupart de mes amis vont régulièrement à la messe. Certains n'imaginent même pas qu'on puisse vivre autrement. Une copine a longtemps essayé de me convaincre de faire baptiser mon fils, au cas où il lui arriverait quelque chose» raconte Agnieszka, 24 ans, mère d'un garçon non baptisé de 2 ans, étudiante en conservation d'art.

«Quand je dis que je ne suis pas croyant, j'ai toujours l'impression que ça va être perçu comme une provocation», confie Andrzej, médecin, 27 ans.

«Je ne me sens pas ostracisé pour autant. Juste différent.»

Grossesses

Ceci dit, les relations de la population catholique avec son Église ne sont pas si simples. Ainsi, malgré une action très énergique, contre les interruptions de grossesses, l'Église n'a pu faire fléchir le nombre d'avortements: il s'en pratique officiellement 400 000 par année, en réalité probablement beaucoup plus.

Et si les Polonais n'utilisent pas régulièrement de moyens anti-conceptionnels, ce n'est pas parce que l'Église l'interdit, mais parce qu'ils sont difficilement accessibles... ou encore inopérants (chacun a son histoire de préservatif percé ou de prescription de pilule impossible à réaliser pour cause de pénurie).

Enfin, la Pologne peut se vanter d'un des taux de divorces les plus élevés en Europe, et la vie sexuelle y est menée ni plus ni moins librement que dans la plupart des pays occidentaux. Bref, d'un côté il y a la religion et le rite, de l'autre la vie quotidienne.

Il faut dire aussi que si les Polonais vont à l'Église, ce n'est pas seulement pour parler de religion.

«Après l'imposition de l'état de siège (décembre 81), il arrivait que des prêtres lisent pendant leurs sermons des communiqués de l'épiscopat contenant des informations impossibles à obtenir autrement», raconte Witek, philosophe et non croyant.

Et puis, «à force de fréquenter les églises, certains se sont faits prendre et se sont convertis», dit Maciek, en triturant sa bague en forme de chapelet. Maciek, comédien, ex-membre de Solidarité, fait lui-même partie de ces convertis: autrefois non pratiquant, il enseigne aujourd'hui la religion aux enfants, organise des communions, etc.

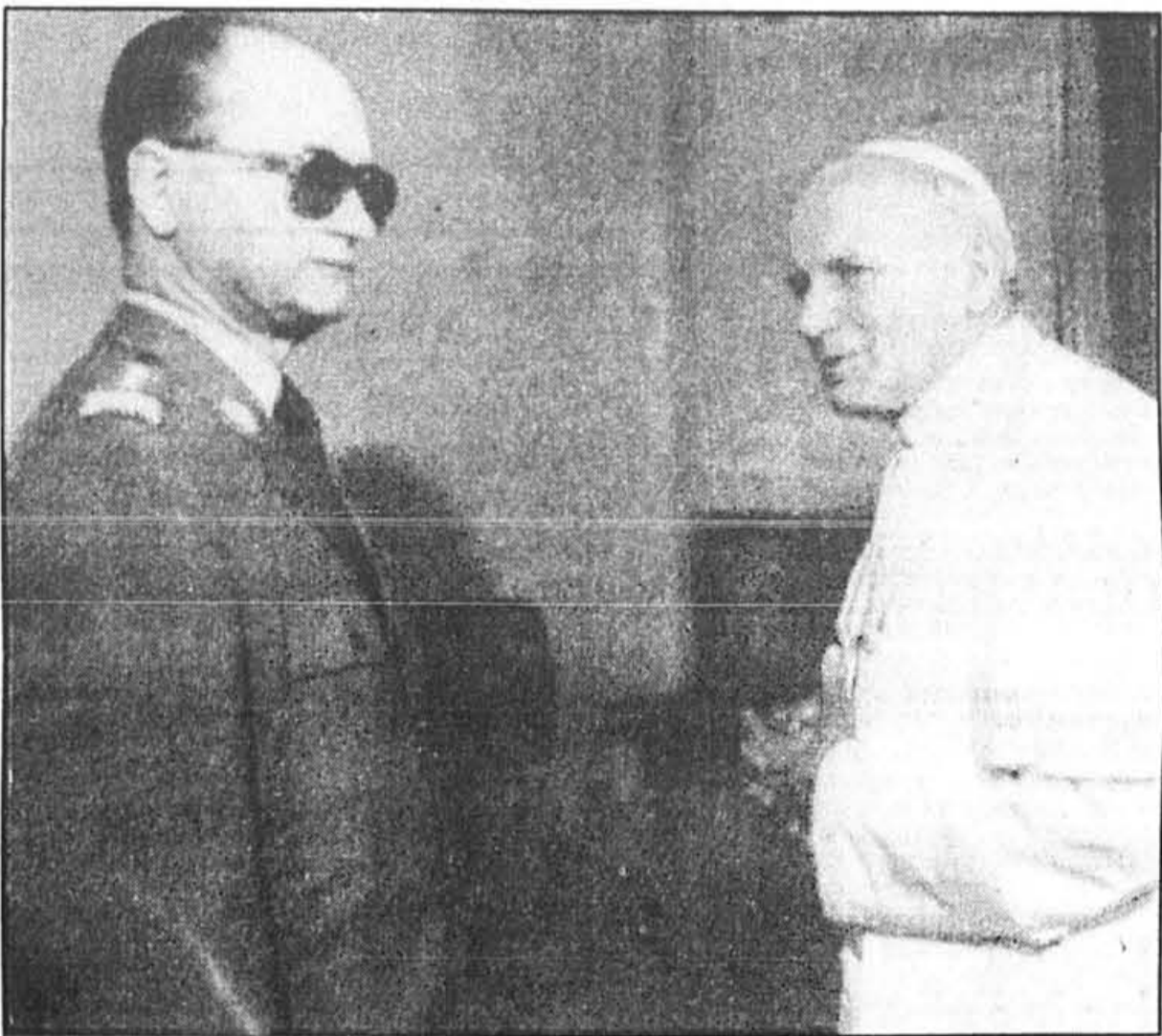
La popularité de l'Église auprès de l'élite intellectuelle peut aussi s'expliquer par la présence, dans quelques paroisses, de prêtres particulièrement ouverts et dynamiques, qui font déborder leur sacerdoce dans les sphères de la vie politique ou culturelle, parfois sans l'accord de l'épiscopat.

Une église différente

L'Église de la Bonté divine, rue



À sa première visite en Pologne, en juin 1983, le pape Jean-Paul II avait facilement rempli le stade de Varsovie.



À l'occasion de son premier voyage en Pologne, le pape et le premier ministre Wojciech Jaruzelski s'étaient rencontrés à deux reprises, à Cracovie et à Varsovie.

Zytnia, dans un quartier particulièrement cagé à poules de Varsovie, a été reconstruite sur les ruines d'un lieu de culte détruit pendant la Deuxième Guerre mondiale. La reconstruction n'est pas encore complétée et les ruines cohabitent avec le nouvel édifice, créant un espace où se déploie l'avant-garde de la peinture polonaise. En plus des expositions qui s'y poursuivent de façon permanente sur des murs de brique écorchés, on peut y voir des spectacles, des pièces de théâtre, des films.

Il y a quelques mois, dans le cadre d'une de ces manifestations culturelles, un comédien a quitté la scène aménagée dans les décombres pour faire en courant le tour des lieux, nu comme un vers. On imagine mal un tel spectacle à l'oratoire Saint-Joseph... L'anecdote veut que le curé ait ensuite tenté de sauver la situation en affirmant qu'après tout, la nudité n'est pas en soi contraire à l'évangile.

Cette Église, comme plusieurs autres, est le lieu d'une vie culturelle intense. «C'est ce qui donne une personnalité à Varsovie. D'autres villes en Europe ou en Amérique se distinguent par leur architecture ou par la richesse de leurs vitrines. Nous, on a des murs lézardés et des vitrines vides. Mais on a nos églises», dit Krystyna, une journaliste qui oeuvre dans la presse catholique depuis qu'elle a perdu son emploi dans un magazine officiel, après avoir refusé de se prêter à la «vérité» idéologique instaurée par le général Jaruzelski. C'est également sur le site un peu surréaliste de l'Église de la Bonté di-

vine que s'est déroulé, au début mai, le Congrès international organisé par le mouvement Liberté et paix, le WIP. Ce jeune mouvement écolo-pacifiste fonctionne dans l'illégalité et son principal porte-parole à Varsovie Jacek Czapotowicz, a été récemment condamné à une amende de 50 000 zlotys (deux mois de salaire) pour avoir organisé cette manifestation.

Or, l'épiscopat, fidèle à une politique d'entente avec l'État avait refusé à l'Église de la rue Zytnia l'autorisation d'accueillir les congressistes. L'événement a quand même eu lieu. Qui plus est, le prêtre de l'endroit a lu la lettre épiscopale au début des assises.

«Ça prend du courage», commentent des jeunes en train de préparer les lieux pour un nouvel événement. Il s'agit cette fois d'un mois oecuménique, prévoyant des journées consacrées à divers cultes: l'islam, le judaïsme, etc.

Une autre église qui contribue à donner de la personnalité à Varsovie est celle de Saint-Stanislas, dans le quartier de Zoliboz. C'est ici que repose le prêtre Jerzy Popieluszko.

Dimanche dernier, comme chaque dernier dimanche du mois, on y célébrait en plein air une messe pour la patrie. Plusieurs fidèles silencieux et grelottants ont fait le tour du tombeau du prêtre, dont le nom a été ensuite évoqué à plusieurs reprises au cours des allocutions précédant la cérémonie religieuse.

Un des conférenciers a lancé «nous avons droit à des syndicats libres», d'autres ont parlé du

droit de vivre dignement et de gagner convenablement sa vie. Des gens ont levé des pancartes à l'effigie de Solidarité, la foule a applaudi, un peu mollement, comme par habitude. Pendant ce temps, dans les rangs éloignés, on a pu voir des publications clandestines changer de main, pendant que des militants du syndicat dissous s'échangeaient des informations à voix basse.

Le même type d'activité fébrile règne dans la petite cour de l'église Saint-Martin, dans le vieux Varsovie, où loge un comité du primat qui vient en aide aux personnes opprimées par le régime (actuellement, il n'y a à toutes fins utiles plus de prisonniers politiques en Pologne, mais le pouvoir a trouvé un moyen très efficace de décourager l'action clandestine au moyen d'amendes énormes, imposées hors tribunal. On confisque aussi les biens qui servent à la fabrication ou au transport de matériel illégal: les autos par exemple. C'est un moyen de pression beaucoup plus puissant que la perspective de quelques mois de prison, reconnaît-on dans les milieux de l'opposition).

Une autre église accueille régulièrement des journalistes «indépendants», c'est-à-dire qui travaillent à l'extérieur du réseau officiel, pour des séances de lecture d'articles apportant un éclairage différent sur l'actualité.

En fin de compte, l'Église polonaise a su garder ses fidèles habituels, tout en attirant, surtout durant les années post-Solidarité, de nouvelles «recrues» et en élargissant sa présence dans les milieux

de l'intelligentsia polonaise. Celle-ci n'est cependant pas unanime et certaines voix lui reprochent de trop pactiser avec le pouvoir, ou encore de construire des lieux de culte au lieu de construire des hôpitaux dont le pays a un besoin criant.

Un journaliste à la retraite prophétise que l'autorité de l'Église diminuera à mesure qu'elle se rapprochera du pouvoir et qu'elle deviendra une église riche.

Encadrer la presse catholique

Witek sort quatre exemplaires de Tygodnik Powszechny (hebdomadaire catholique) soigneusement pliés, et me dit: «Ceux-là, je peux te les donner. Mais pas les autres, je les ai promis à quelqu'un.»

Le Tygodnik Powszechny est la publication catholique la plus estimée et recherchée en Pologne. On y trouve des articles non seulement de nature religieuse, mais aussi à caractère social ou culturel. Récemment, il y a eu dans ses pages un grand débat sur les relations entre les Polonais et les Juifs. Le sujet est très à la mode et tout le monde en parlait... mais très peu avaient eu la chance de lire les articles, parce que l'hebdomadaire, dont le tirage est limité à 70 000 par le gouvernement, s'envole des son apparition. Publié à Cracovie, il est pratiquement introuvable à l'extérieur de cette ville. Peut-être dans certaines églises, mais jamais en kiosque.

Qu'ils soient catholiques ou pas, pratiquants ou pas, les Polonais s'arrachent les nombreuses publications éditées par des organisations parareligieuses ou carrement par des diocèses. Ces périodiques, paraissant parfois sous des noms peu inspirants (un mensuel pour adolescents s'appelle «travail et retenue») abordent des problèmes qui ne sont pas abordés ailleurs, avec une franchise et une qualité journalistique exceptionnelles.

La presse catholique est tolérée par le régime, qui se contente d'en limiter le tirage à un total d'environ 600 000 exemplaires: grosso modo La Presse et le Journal de Montréal réunis pour une population de 37 millions.

Zone tampon entre la presse officielle indigeste et les publications clandestines irrégulières et forcément inégales, compte tenu des conditions de leur production, la presse catholique offre une information qui doit passer par le tamis de la censure. Mais contrairement aux journaux officiels, les journaux catholiques laissent paraître chaque endroit par où est passé le ciseau du censeur.

De plus, les journaux et périodiques catholiques ont servi de refuge à de nombreux journalistes qui ont quitté ou perdu leur emploi après l'imposition de l'état de siège, le 13 décembre 81.

Le gouvernement a laissé se développer ce réseau de presse parallèle pendant les années 80, et a tenté de contrer la popularité des journaux catholiques en lançant, par l'intermédiaire d'une organisation catholique proche du régime, des journaux concurrents.

Ceux-là, on peut toujours les trouver en kiosque...

Le Benedictin au banc des accusés

B 4

Une centaine de Canadiennes envisagent de poursuivre le fabricant du Benedictin. Ces femmes attribuent au médicament les malformations congénitales dont sont victimes leurs enfants. La petite Karine Marcoux est de ce groupe.



Le Sommet de Venise

B 6

À la veille du Sommet économique de Venise, Jean-François Lisée nous donne l'angle américain, Liliann Ginoza, l'angle japonais, et Gilles Gauthier, l'angle canadien. Brian Mulrone y sera.



Les élections en Grande-Bretagne

B 7

À quelques jours des élections en Grande-Bretagne, l'envoyé spécial de La Presse, François Berger, explique que sondages d'opinion et analystes politiques prévoient un gouvernement minoritaire.



Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Le prix de l'Accord

Dans son discours aux Canadiens jeudi soir, le premier ministre, M. Mulroney, rappelait opportunément que l'oeuvre constitutionnelle de son prédécesseur — l'adoption d'une charte des droits et la rupture du dernier lien colonial — avait marqué un progrès important, mais qu'elle était restée «inachevée, dangereusement incomplète».

Les Québécois en savent quelque chose. Mais un certain nombre de Canadiens pensent que l'Accord constitutionnel conclu cette semaine, parce qu'il répond en bonne partie aux demandes du Québec, exige du Canada un prix trop élevé en termes de concessions, celles-ci étant de nature à leurs yeux à émasculer le pouvoir central, à affaiblir la fédération.

Le chef du gouvernement a bien fait d'aborder la question de façon aussi directe pour calmer les inquiétudes que n'a pas manqué de créer l'intervention de M. Trudeau. «Certains de nos détracteurs, a dit M. Mulroney, se sont demandé si nous ne faisons pas trop de concessions, ou si nous n'étions pas trop pressés. Avons-nous trop fait de concessions pour obtenir l'adhésion du Québec à la Constitution? La réponse est non. Notre action a été guidée par des principes de justice et d'égalité.»

Justice et égalité, en effet, pour peu que l'on songe aux revendications bien fondées défendues par M. Bourassa. Mais aussi, pour le Canada lui-même, justice et stabilité. Que deviendraient la fédération et la constitution si l'isolement du Québec se perpétuait encore? «Si cette situation avait duré, et peut-être pendant des décennies encore, elle aurait eu un effet néfaste sur notre unité en tant que nation (...) On risquait de se retrouver avec deux Canadas...» Ou un Québec séparé.

Les autochtones et les communautés culturelles de toutes origines ont aussi exprimé des craintes. Rien pourtant ne justifie leurs inquiétudes. Les droits des peuples autochtones sont reconnus dans la Constitution et les pouvoirs par eux réclamés feront l'objet de nouvelles conférences constitutionnelles auxquelles le Québec participera cette fois.

Aux groupes ethniques, il faut rappeler l'article 27 de la Charte: «Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens.»

Rien dans l'Accord passé cette semaine ne porte atteinte aux pouvoirs du gouvernement central. S'il est vrai que le Québec exercera de nouveaux pouvoirs dans le domaine de l'immigration, compétence partagée, on doit noter qu'Ottawa conserve celui de déterminer le nombre d'immigrants que peut recevoir la province.

Le pouvoir fédéral de dépenser, sous réserve des compensations prévues, est maintenu. Et la reconnaissance du caractère distinct du Québec n'a pas pour effet de neutraliser la Charte des droits. Celle-ci continue de s'appliquer à moins que les provinces n'invoquent la clause «nonobstant» que leur a concédée M. Trudeau en 1981.

Tant que le Sénat n'aura pas été réformé et la Constitution modifiée en conséquence, il appartiendra aux provinces de proposer des candidatures à la Chambre haute, mais le pouvoir de nomination relève en dernière analyse de l'autorité fédérale. Il en va de même pour la Cour suprême.

Enfin, il faut rappeler que la Constitution canadienne ne peut être amendée, dans l'un ou l'autre de ses chapitres, sans l'accord du Parlement fédéral. C'est un droit de veto absolu.

Les gains réels que retire le Québec de l'Accord du 3 juin ne portent pas atteinte à la prépondérance du gouvernement central de la fédération. Celle-ci sera simplement plus souple, légèrement plus décentralisée, plus conforme à la réalité du pays.

Michel ROY

Crime à la baisse

La Sûreté du Québec peut se réjouir et se féliciter: le taux de criminalité a légèrement diminué chez nous en 1986. Très légèrement, il est vrai, si on regarde le phénomène total pour en tirer une moyenne qui tient compte de l'augmentation de la population. Mais il faut retenir une baisse importante des homicides et des tentatives de meurtre, ce qui est rassurant au plan de la sécurité individuelle des citoyens.

Pourtant, il y a eu augmentation des voies de fait, des délits de prostitution, des fraudes et des possessions illégales d'armes offensives. Et il y a eu, surtout, une augmentation appréciable des délits relatifs aux drogues illicites: leur nombre est passé de 7549 en 1985 à 8816 en 1986. C'est beaucoup; c'est énorme; et c'est en deçà de la réalité.

Les Montréalais savent tous que les utilisateurs de drogues sont bien plus nombreux encore. Tous ceux qui fréquentent certains parcs, certains carrés et certaines rues pourraient fournir des chiffres affolants et près de la vérité.

On se dit alors: que fait donc la police? Si ses résultats sont valables, pourquoi ne sont-ils pas plus élevés?

Attention: honnêtement, il ne faut pas lancer la pierre à la police. Il faut peut-être s'élever à un autre niveau pour comprendre pourquoi les résultats parfois spectaculaires des policiers demeurent encore insuffisants dans notre société québécoise.

Car en 1986, l'efficacité policière a connu, également, une amélioration: le taux de solution des crimes est passé de 27,03 en 1985 à 29,08 en 1986. C'est encore trop peu, direz-vous; d'accord. Mais tant que le taux monte, on garde espoir en des jours meilleurs.

Pour qu'il monte, il faut principalement deux éléments majeurs: des policiers et de l'argent.

On sait que la Sûreté du Québec compte moins de policiers aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans; et que ses crédits sont également réduits.

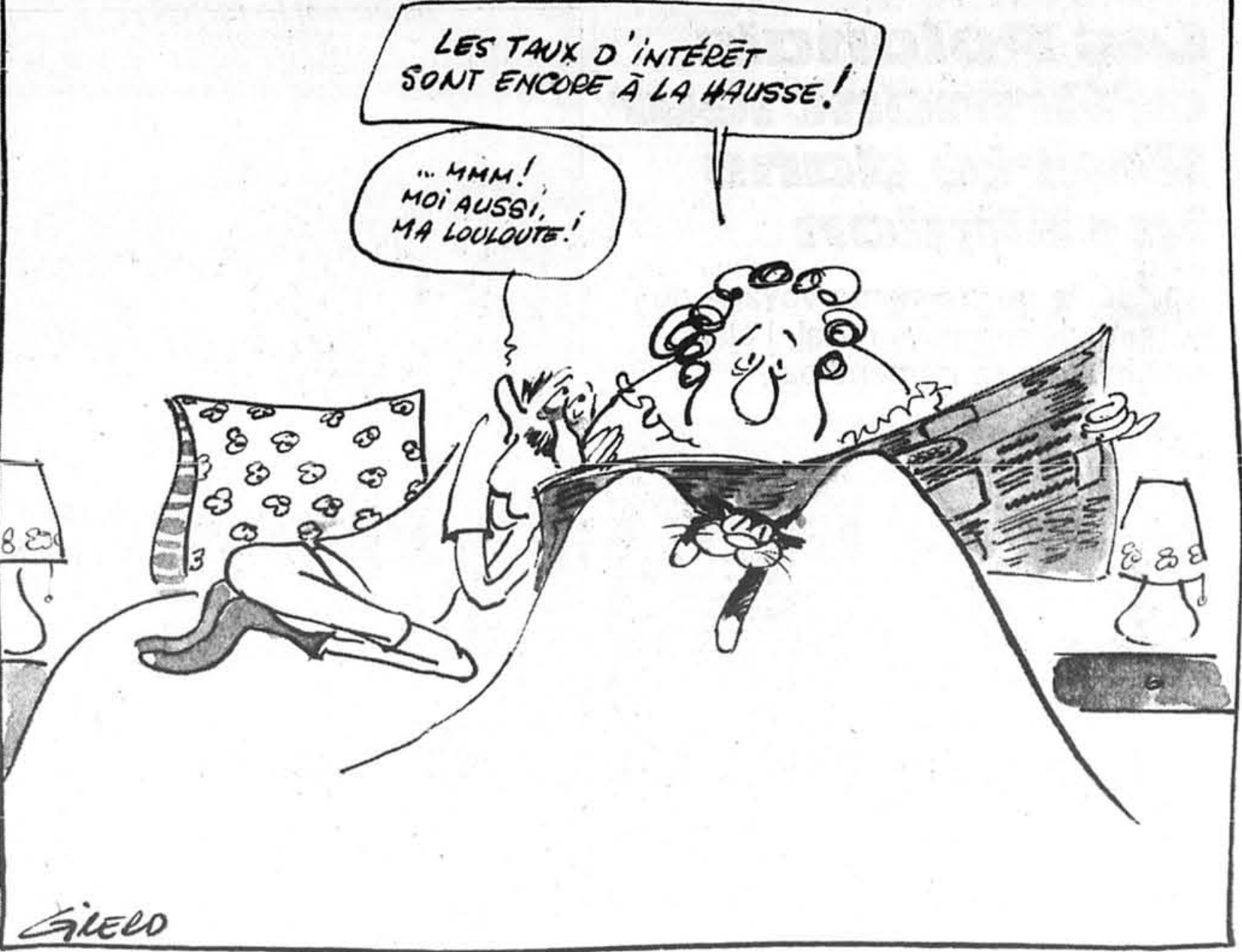
Or, l'administration de la justice coûte cher à la Sûreté. Pensez, par exemple, à ces Hells Angels que l'on a emprisonnés à Joliette et qu'il fallait conduire à leur procès à Sherbrooke. Un procès important fait mal au budget de la police. Et ce budget devrait servir à la poursuite de coupables, à des filatures, à des arrestations importantes. Tout cela coûte très cher. Dans le monde de la drogue, une filature de plusieurs semaines ou plusieurs mois peut coûter des centaines de milliers de dollars. Mais c'est le prix qu'il faut payer pour parvenir à des résultats. Si on refuse le prix, on refuse le résultat.

Il semble que le gouvernement ne se rende pas tout à fait compte de ce que coûte la drogue à la société. La cure de désintoxication d'une seule personne coûte 11 000\$ aux Affaires sociales; et un prisonnier coûte 40 000\$ par année à la Justice; ajoutez toutes les sommes versées dans les maladies des milliers d'utilisateurs. Pensez aux économies qu'une opération policière réussie occasionne.

On désire tous de meilleurs résultats de la police là où ça compte vraiment; les résultats obtenus prouvent qu'elle mérite de meilleurs budgets pour parvenir à de nouveaux succès. De cela, le Solliciteur général du Québec ne semble pas vraiment convaincu.

Jean-Guy DUBUC

... VAUT MIEUX PENSER À AUTRE CHOSE, VA !



Reprise, 22 juin 1982

DROITS RESERVES

TRIBUNE LIBRE



Pierre Elliott Trudeau

M. Trudeau soulève la colère

L'intervention de M. Pierre Elliott Trudeau dans les négociations constitutionnelles a provoqué cette semaine une avalanche de lettres, presque toutes hostiles à l'ex-premier ministre. Plusieurs ont paru jeudi. En voici aujourd'hui quelques autres.

Dans La Presse du 27 mai, l'ex-premier ministre Trudeau éclate. Il crie, il se débat, il éclaboussure, il hurle. Une épée de Damoclès pend au-dessus de sa tête, menaçant de lui trancher... sa Constitution. (...)

Ceux qui osent dégonfler sa «ballonne» sont des impuissants, des impotents, des eunuques!

Braillard, va! Ce n'est pas drôle, n'est-ce pas, à peine trois ans à la retraite, de se voir aussi vite abandonné, oublié, trahi, «pendant»? Ne t'en fais pas, cher PET, tous les tenants du OUI de 1980, Lévesque en tête, ces éternels «perdants», te comprennent et sympathisent avec toi. (...)

Ernest BOUDREAU
Repentigny

À croire le prince locuteur qui nous gouverna pendant quinze ans, grâce à la «maturité habituelle» des Québécois, l'exercice du pouvoir politique serait une question d'érection... Je suppose que Mirabel et l'achat de Petrofina furent des gestes très virils. (...)

Un pleutre succéda à un chicanier. Quand nous nous serons dépouillés de cette conception verbeuse de l'État, nous évoluerons vers un gouvernement libre de ses particularités sexuelles et un pouvoir qui n'a pas besoin d'elles pour se définir.

Jean-Pierre LEBLANC,
La Malbaie

À tout prendre, je préfère que le Québec se fasse avoir par des eunuques, sans trop de conséquences fâcheuses, que par quelqu'un que l'on s'est vu obligé d'émasculer politiquement tant il voulait engrosser le Canada d'un délire personnel dont serait issue la chimère dont Jacques Godbout nous décrit admirablement bien le parcours biologique dans son livre «Les Têtes à Papineau».

Les politiciens canadiens qui, à l'instar de M. Trudeau, s'évertuent désespérément,

malgré la criante réalité au contraire, à asseoir une nation canadienne faussement bilingue, ayant un pied au Québec et un autre dans l'Ouest, risquent dangereusement d'exposer ce que vous savez... situé en toute logique à Ottawa. J'en conviens, ce type d'exercice n'est pas à la portée de toutes les bourses!

Dans le cas de l'accord du lac Meech, M. Mulroney a fait preuve d'un sain réflexe de pudeur politique. Bien que j'aie des réserves tout à fait différentes de celles de M. Trudeau concernant cet accord, on pourra aisément convenir que les conservateurs nous ont proposé une attitude diamétralement opposée à l'exhibitionnisme tonitruant et éculé auquel nous avait habitué ad nauseam M. Trudeau.

Denis L'ANGLAIS
Charlesbourg

M. Mitterrand se leurre

M. Mitterrand, vous êtes allé faire un tour à Ottawa; moi aussi. La grande différence, c'est que votre voyage était organisé (réservations, visites, déplacements, etc.) Moi, j'y suis allée en simple citoyenne. Toute la différence est là. Je m'explique.

Vous affirmez que «le Canada est désormais un pays bilingue qui accorde une place originale, irremplaçable sans doute, à la langue française». Je vous ferais remarquer cependant que j'ai voulu visiter la propriété de Mme Jeanne Sauvé à Rideau Hall et que le garde à l'entrée m'a répondu: «I'm sorry, I don't speak

French...» Vous, vous avez reçu une invitation.

J'ai demandé une information au kiosque des renseignements à la Bibliothèque nationale et là aussi on m'a répondu «I'm sorry, I don't...» J'ai voulu prendre un taxi pour rentrer dans ma province, on m'a encore répondu «I don't speak...» Finalement à Hull, aux Terrasses La Chaudière où j'allais dîner, une hôtesse m'a de nouveau répondu «I don't...»

Je vous suggère donc, à votre prochaine visite, de voyager incognito, et nous en reparlerons de ce pays bilingue. Au fait, Renault en Ontario, ce n'est peut-être qu'une coïncidence?...

Suzanne PICHE
Longueuil



Le président Mitterrand

LECTURE

La défaite de Rome

ALEXIS NOUËS
Collaboration spéciale

La Défaite de la Pensée d'Alain Finkielkraut et L'Art du Roman de Milan Kundera, l'un comme un fougueux concerto, l'autre comme une sonate nostalgique, traitent du même sujet: l'urgence de sauvegarder une certaine vision qui constitue la richesse et la puissance de l'esprit européen. Car c'est bien de l'Europe dont parle le philosophe et le romancier: la pensée, aujourd'hui en danger, a toujours défini la sagesse de l'Occident et derrière le roman, tout autant en danger, il faut bien lire Rome, un des pôles européens. Non une Europe géographique, frontalière, mais une Europe mentale, une Europe croyant au progrès humain face aux tenants de l'obscur.

Or attention! prévient Finkielkraut. L'Europe pense mal, pour ne pas dire qu'elle ne pense plus, et avec elle le monde, grandes puissances et Tiers-monde mêlés. Dès le XVIIIe siècle, à la pensée des Lumières, pensée de l'universel et de la liberté s'oppose le Volksgelitt, le génie national, prôné par les romantiques allemands et les contre-révolutionnaires, louant le préjugé et le terroir, le dogme et la race. On sait jusqu'où cela a mené. Le poison a-t-il pour autant disparu? Que non! Au lendemain de la guerre, sous le couvert de l'antiracisme et les auspices des institutions internationales, la pensée moderne, scientifique comme politique, s'est mise à proclamer la nécessité d'une identité et d'une appartenance culturelles et l'équivalence de toutes les cultures. Retour à la case départ: «l'homme obéit la place à la diversité sans hiérarchie des personnalités culturel-

les». Quant à la culture, flamme émancipatrice, elle se dilue dans un tout de consommation culturelle, super-marché de l'hédonisme où un poème vaut une publicité et où les mots d'une mémoire s'effacent devant un clip-vidéo. Triste bilan. Le romancier nous consolera-t-il? Lui aussi tremble. «L'essence précieuse de l'esprit européen, écrit Kundera, est déposée comme dans une boîte d'argent dans l'histoire du roman.» Or le roman, «territoire où personne n'est possesseur de la vérité», instrument d'analyse et d'exploration de l'existence humaine dans tous ses possibles, est en danger de disparaître parce que «dans un monde qui n'est plus le sien». Un monde qui ne veut plus connaître, qui veut sombrer dans l'oubli, la bêtise et le kitsch, le totalitarisme d'une vérité unique et réduite aux mains des mass media. Dans ce livre regroupant

sept textes, Kundera parle de son écriture (ses thèmes, ses mots clés) et de celle des grands du roman européen mais aussi de l'histoire et de la scène du monde. Après la religion, les Temps Modernes avaient élu la culture comme facteur d'unité et valeur suprême. Aujourd'hui, note Kundera, la culture s'évanouit. Et il cisele cette terrible définition: «Européen: celui qui a la nostalgie de l'Europe». Kundera a quitté sa Tchécoslovaquie natale. Finkielkraut avait précédemment écrit Le Juif imaginaire. Tous deux écrivent en français. Appel du jeu verbal: face à l'exil de la pensée dans le monde contemporain, ces auteurs dessinent une pensée de l'exil, non comme éloignement géographique mais comme une catégorie de l'être. Alain Finkielkraut, La Défaite de la Pensée, Gallimard. Milan Kundera, L'Art du Roman, Gallimard.

L'ACCORD CONSTITUTIONNEL

Le texte final corrige en faveur d'Ottawa les ambiguïtés du lac Meech



MAURICE JANNARD

du bureau de La Presse
OTTAWA

Lors de la cérémonie de signature de l'accord du lac Meech, plusieurs premiers ministres ont eu de bons mots à l'endroit de Robert Bourassa. Une telle démonstration de chaleur humaine pouvait avoir un côté émouvant, mais à la longue il s'en dégageait un certain agacement.

Brian Mulroney a déclaré: «Je remercie et félicite mon ami Robert Bourassa pour le rôle important qu'il a joué». Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, a dit de son côté: «Robert, bienvenue dans le Canada».

Les journaux anglophones ont bien apprécié les propos du dirigeant québécois quand il a affirmé en public mercredi que le Canada était un des meilleurs pays au monde.

Car, on le sait maintenant, tout en se montrant ferme sur les exigences du Québec, dans la fameuse nuit du 3 juin, M. Bourassa a dû faire une longue profession de foi en faveur du fédéralisme.

Le lendemain, ses collègues tenaient en retour à lui donner une bonne tape sur l'épaule. On avait l'impression un peu que les premiers ministres anglophones disaient en réalité: «oui, tu es vraiment un des nôtres».

Au lendemain du 30 avril et surtout après la sortie de Pierre Trudeau, le Canada-anglais a eu le sentiment que le Québec avait fait trop de gains au lac Meech et que le pouvoir central s'était affaibli. Certains premiers ministres provinciaux, notamment David Peterson et Howard Pawley, ont voulu corriger le tir cette semaine.

Là où l'accord du lac Meech laissait place à l'ambiguïté et pouvait donner l'impression que les pouvoirs fédéraux étaient menacés, le texte constitutionnel final a comblé les lacunes.

L'article sur le pouvoir de dépenser du fédéral et sur le droit de retrait des provinces est révélateur. Le document définitif précise qu'Ottawa détient la responsabilité d'instaurer des programmes nationaux.

L'article se lit ainsi: «Le gouvernement du Canada fournit une juste compensation au gouvernement d'une province qui choisit de ne pas participer à un programme national cofinancé qu'il établit après l'entrée en vigueur du présent article dans un secteur de compétence exclusive provinciale, si la province applique un programme ou une mesure compatible avec les objectifs nationaux».

Par rapport au texte du lac Meech, les mots «qu'il établit» ont été ajoutés. La déclaration anglaise est plus explicite encore et on a inséré les mots «établis par le gouvernement fédéral» au texte du 30 avril.

Judi dernier, des hauts-fonctionnaires fédéraux tentaient d'expliquer en des termes moins légalistes la réelle signification de l'accord. «L'intention des premiers ministres durant leurs négociations a été de



La poignée de main qui saluait l'adhésion du Québec à l'Acte constitutionnel.

décourager le droit de retrait», a déclaré un représentant fédéral.

D'après ce dernier, l'article 7 établit clairement qu'Ottawa détient le pouvoir de créer les programmes nationaux; c'est lui qui fixe les objectifs; il juge si les mesures provinciales sont compatibles avec ses objectifs et finalement il détermine le montant de la compensation financière.

«La dynamique du système fait en sorte que la province qui désire se retirer d'un programme national aura à négocier», a affirmé le haut-fonctionnaire.

Pour sa part, un sous-ministre fédéral qui a participé aux négociations de 1987 et à celles de 1981 fait valoir qu'on semble oublier le fait que l'exercice du pouvoir de dépenser d'Ottawa est pratiquement illimité. «Dans ses champs de juridiction, le fédéral fait ce qu'il veut, dit-il, et dans un domaine de compétence provinciale il peut toujours conclure des ententes avec les provinces sur une base individuelle».

En d'autres mots, si Ottawa ne veut pas pour une raison ou un autre mettre sur pied un programme national, parce que par exemple il craint de négocier avec l'ensemble des provinces, il peut contourner le problème en négociant avec chaque province séparément.

Le secteur du développement régional, notamment, fournit un cas où les ententes fédérales-provinciales sont nombreuses.

Société distincte

Au lendemain de l'accord du 30 avril, le ministre québécois Gil Rémillard a soutenu que le Québec avait réalisé un gain énorme avec la clause sur la société distincte parce qu'il pourrait dorénavant élargir son action dans le domaine international. Pierre Trudeau, dans son attaque contre l'accord du lac Meech, a d'ailleurs souligné le danger qu'il voyait à ce chapitre.

Après l'entente de cette semaine, les négociateurs fédéraux ont fait valoir un son de cloche bien différent. L'article 2-1b) dit que le Québec forme une société distincte «au sein du Canada». Le texte anglais écrit «a distinct society within Canada».

D'une part, devant les tribunaux, les compétences du gouvernement fédéral sont clairement établies et en particulier celle en matière de relations internationales. D'autre part, même s'ils ont refusé de le dire explicitement, les hauts-fonctionnaires fédéraux laissent entendre que la clause doit se lire ainsi: «le Québec forme une société distincte à l'intérieur des frontières du Canada».

À l'extérieur du pays, les magistrats de la Cour suprême pourraient

donc juger que l'article ne s'applique pas.

Les deux chefs de parti d'opposition à Ottawa, MM. John Turner et Ed Broadbent, ont formulé plusieurs critiques au texte du 30 avril parce qu'ils y voyaient une érosion du pouvoir central. Dans leur allocution télévisée de jeudi soir, tous deux ont souligné par contre que le document final de cette semaine corrigeait la formule du 30 avril.

«L'ambiguïté de l'entente du lac Meech qui laissait croire à certains que nous retournions au concept des deux nations a été corrigé», a précisé le chef libéral, en affirmant qu'il pouvait maintenant endosser complètement l'entente constitutionnelle.

Sur le pouvoir de dépenser du fédéral, a ajouté M. Turner, les négociations de cette semaine ont permis de renforcer les responsabilités d'Ottawa. À ce chapitre, le chef du NDP a déclaré lui aussi que le pouvoir fédéral avait été renforcé dans le document final. «Le projet final clarifie nettement le droit du Parlement fédéral à instaurer une politique sociale avec des objectifs nationaux», a dit M. Broadbent.

Les prises de position des deux chefs fédéraux, de même que les explications fournies par les négociateurs fédéraux rassureront sans doute les fédéralistes qui avaient prédit l'effritement du pouvoir central après le 30 avril.



Lysiane Gagnon

Solange et Brian

Un beau lundi matin. Le soleil brille sur Brossard. Solange sort sur son balcon pour accrocher sa lessive sur la corde à linge. Sa voisine se fait bronzer dans la cour.

— Beau temps pour étendre, hein? Mais dites donc, Solange, je vois que vous avez des draps neufs?

— Depuis que mon Brian a accepté de partager son pouvoir de dépenser, j'en profite! Je magasine. Remarquez, dans les domaines de ma juridiction, le marché par exemple, j'avais toujours eu, de facto sinon de jure, le droit de veto. Je m'en suis servi l'autre jour pour l'empêcher d'acheter du beurre de pinottes crunchy. J'aime mieux le smoothy.

— Avez-vous un programme conjoint en perspective, Brian et vous?

— On a décidé de s'acheter des lits jumeaux. On s'est dit qu'après tant d'années de centralisation dans un lit double, on était mûr pour la souveraineté-association, ou alors qu'il fallait renouveler le mobilier.

— J'espère que ça n'empêchera rien...

— Ben voyons donc! Vous devriez voir comme mon Brian est affectueux! Je ne suis pas naïve cependant. C'est sûr qu'il va voir ailleurs. L'autre jour, au lac, il est arrivé au chalet les bras remplis de cadeaux... Mais pensez-vous que c'était seulement pour moi? Tenez-vous bien, ma chère, il en avait pour toutes les voisines! On est dix autour du lac. Les neuf autres ont eu la même chose que moi! Enfin, presque. J'en ai eu à peine plus que les autres! Brian m'avait promis toutes sortes d'affaires, un collier, une boîte de chocolats, un four à micro-ondes, une robe de nuit en soie, tout ça c'était pour se faire pardonner une vieille histoire, en 1981, quand il m'avait laissé coucher dehors. En tout cas, c'est une vieille histoire, je vous passe les détails. Donc, on est au lac, il arrive avec mes cadeaux... et, incroyable mais vrai, autant de cadeaux pour les voisines. Un collier à l'une, un bracelet à l'autre, du parfum pour la troisième... Même les plus jeunes, même celles qui n'avaient rien demandé, ont reçu quelque chose! J'étais déçue mais j'ai ravalé ma colère parce que je n'ai pas le choix. J'aime autant rester mariée. L'indépendance, c'est pas mon fort.

— Mais quand même, ça va bien entre Brian et vous, non?

— On a des bons moments. Quand il me prend dans ses bras et qu'il me glisse à l'oreille, de sa belle voix profonde: «Pour moi, tu auras toujours un statut particulier...», qu'est-ce que vous voulez, je fonds.

— C'est vrai que vous êtes bien tombée! Brian a une si belle constitution! Des fois je le regarde tondre la pelouse... Quelle énergie!

— Mais il ne se ménage pas. L'autre jour encore, il a travaillé jusqu'à cinq heures du matin. Une réunion avec des associés. Vingt heures de suite enfermées dans une salle avec une dizaine d'autres types, à fumer comme des cheminées, à parler, à se chicaner, à radoter... Dites-moi donc si ça a du bon sens. Et dites-moi donc si on a encore la tête sur les épaules rendu à cinq heures du matin! Quelle sorte de décisions peuvent-ils bien prendre! J'espère au moins qu'ils n'ont pas trop bu.

— Ça devait être une réunion importante!

— C'est ce qu'il dit. Une négociation. Brian raffole de ça, la négociation. Toujours la même tactique. Il les enferme dans une salle et là il leur dit: «Mes maudits, vous sortez pas d'ici tant que vous vous serez pas entendus! Et que j'en voille pas un qui s'en aille avant le temps!». La vraie affaire de gars. C'est tout un macho, mon Brian.

— En tout cas, on peut dire qu'il est bien tombé lui aussi. Vous avez tant de qualités, ma chère Solange! Ce que j'aime surtout chez vous, c'est votre caractère distinct. Et votre maîtrise de la langue. Vous et lui en tout cas, vous faites une belle dualité!

— Oh, mais attention, si jamais ça n'allait pas, j'ai le droit de retrait!

— Avec compensation, j'espère!

— Evidemment. Vous pouvez être sûre que je partirais avec un bon magot. Le problème, c'est quand il veut intervenir dans ma cuisine. L'autre jour, on recevait des amis, il s'est mêlé de faire le menu. Je me suis prévalu de mon droit de retrait parce que j'avais mon idée à moi pour le menu. Il a fait son rosbif, j'ai fait mes crevettes. Finalement, ça a été un dîner surf and turf.

— Vous n'avez jamais pensé à lui faire le coup de la clause nonobstant?

— J'aime mieux le prendre par la douceur. Par exemple, je lui dis: «Notre accord ne serait-il pas la façon idéale de protéger notre amour?»

— Pourquoi ne pas dire plutôt «promouvoir notre amour»? Ce serait plus fort. Et ne devriez-vous pas définir un peu plus le caractère distinct de votre amour?

— Vous le savez comme moi, qui définit limite. Oh, il faut que je vous laisse, j'ai rendez-vous chez ma coiffeuse. Brian et moi, on sort ce soir, on a un programme conjoint à frais partagés. Un beau programme double: «Deux femmes en or» et «Rambo». Après on va au restaurant puis on partage la facture.

— Comme je vous envie, Solange! Si je pouvais donc me trouver un mari comme le vôtre! Mais mon dernier chum, quand je lui ai dit: «Égalité ou Indépendance», il m'a dit: «Prends l'indépendance, salut!». Vous et Brian faites un peu province, enfin je veux dire, un peu provincialisants, mais c'est formidable que vous soyez parvenus à un accord, et que vous fonctionniez selon la règle de l'unanimité! C'est un pas en avant dans les relations intergouvernementales du couple.

— C'est vrai... Des fois, quand même, je repense à mon ancien chum. Ah, ce Pierre-là, qu'est-ce que j'ai pu l'aimer! Avec Brian, c'est la raison. Mais avec Pierre, c'était la passion... Dommage qu'il ait si mauvais caractère. Quand ça marchait pas à son goût, il était capable de vous dire d'aller manger vous savez quoi, ou bien de faire le signe que vous savez avec son majeur. Mais qu'il parlait bien! J'aurais pu l'écouter des heures de temps. Je n'avais pas eu de ses nouvelles depuis au moins trois ans. L'autre jour, le voilà qui rappelle. C'était après la fameuse fin de semaine au chalet, quand il a entendu parler des cadeaux que Brian a distribués. Pierre était furieux. Il dit que Brian jette l'argent par les fenêtres, et qu'il n'est pas capable d'exercer de leadership sur notre foyer. Ça m'a secouée. Mais qu'est-ce que vous voulez, c'est trop tard. Brian et moi on a déjà fait un bon bout de chemin ensemble... C'est pas l'amour fou, mais quand on est née pour un p'tit pain, hein?

— Au fait, où est-ce que vous passez vos vacances, cet été?

— Au lac Meech, comme d'habitude.

Plus de questions que de réponses

«Qui a gagné? Qui a perdu? On n'en sait rien. On ne sait plus. On se retrouve les mains nues.»

GILBERT BRUNET

du bureau de La Presse
QUÉBEC



Bécaud n'aurait jamais cru illustrer les lendemains de l'Accord constitutionnel canadien de 1987.

Depuis le voyage de retour, du lac Meech à Québec, et encore à l'aube, mercredi à Ottawa, quand les premiers ministres ont mis fin à leur marathon de négociations de 19 heures, le signataire de ces lignes se pose la question: qui a gagné?

Depuis cinq semaines, le débat à l'Assemblée nationale n'a pas eu de cesse. Protagonistes et détracteurs; experts et néophytes; fédéralistes plus ou moins centralisateurs et souverainistes plus ou moins orthodoxes. Chacun fait son travail. La démocratie en exercice.

pas été le même ici et là. Des «sociétés distinctes» en exercice.

Laquelle a gagné? Laquelle a perdu? La question est-elle pertinente? La réponse ne viendra peut-être que dans 50 ans. Quand les clauses auront toutes été testées: par des groupes ou citoyens qui s'estiment lésés; par des gouvernements qui passent; par des juges qui auront interprété que l'article «X» de 1867 continue de prévaloir, malgré la clause «Y» de 1987, en raison du chapitre «Z» de la Charte de 1982.

C'est le «Québec round» constitutionnel qui s'achève... peut-être.

Si l'électorat ontarien ne le fait pas déraiser. Si un effondrement des prix du blé, du pétrole ou du poisson n'empêche pas les gouvernements des provinces qui en vivent de présenter décemment un projet de résolution constitutionnelle aux législateurs. Si un soulèvement nationaliste, de Gaspé à Maniwaki, ne fait pas reculer M. Bourassa.

Qui a gagné? Qui a perdu? S'agissait-il de vaincre l'autre? De profiter de sa force passagère pour enfoncer l'autre, en situation de faiblesse relative? Les partis, les couleurs, les «caucus» résisteront-ils? Le Canada éclate-t-il ou s'en trouve-t-il plus uni? D'un point de vue de Torontois ou de Sénégalais?

Les angles varient à l'infini pour examiner cet accord constitutionnel ratifié par les onze premiers ministres du Canada. L'avocat Guy Bertrand et l'avocat Michael Goldbloom. Le plombier de Longueuil et le dentiste d'Amos. Don Johnston et Yvon Picotte. Tim Raines et Marjo.

Le contexte, selon les politiciens, ce devait être «l'isolement constitutionnel du Québec».

■ Absolument intolérable, pour les uns. Suffisamment pour amener le «bleu» Brian Peckford et le «rouge» David Peterson, le «socialiste» Howard Pawley et le «créditiste» Bill Vander Zalm, à veiller jusqu'à l'aube mercredi. Avec le «bleu» fédéral Brian Mulroney et le «rouge» québécois Robert Bourassa.

■ Tout à fait tolérable, pour les autres. De Pierre Trudeau, qui croyait avoir mis le Canada à l'abri de l'étroit «provincialisme», à Pierre Marc Johnson, qui répète que l'économie québécoise ne s'est jamais si bien portée que depuis trois ans, que le gouvernement soit péquiste ou libéral, l'isolement constitutionnel n'y changeant rien.

Le contexte, donc, varie lui aussi, au gré des perceptions. Le Québec a tiré profit de son statut particulier à l'envers. Ce fait a agacé bien des gens, sur son territoire et outre-Ontario. Tellement que la mauvaise conscience a fait surface, retardant d'autant les éclats de voix. Qu'en sera-t-il maintenant que l'accord est signé mais pas encore ratifié?

Le contexte d'une modification substantielle de la loi fondamentale du pays, c'est aussi: l'indifférence du chômeur et du golfeur, qui n'en ont que faire; la lassitude du prof de cégep que la «question nationale» passionnait... à l'époque de la Commission Laurendeau-Dunton; ou l'inquiétude qui pointe, dans les sondages, quand on demande au répondant: s'il croit que sa chère langue française survivra à l'entente du lac Meech.

Des oui, des non, et surtout des «bof!» Qui a gagné? Qui a perdu? Le Québec prodigue. La grande famille canadienne. Le père et ses dix enfants. A moins que, dénatalité oblige, ils ne soient plus que deux, l'anglais et le français.

La «société distincte». Vraiment? Une clause interprétative valait-elle mieux qu'une mention en préambule? Le juge né à Péribonka verra-t-il ça de la même façon que ses collègues originaires de Regina et de Sarnia?

Sans rien demander, Terre-Neuve obtient, grâce au Québec, le droit inaliénable de négocier avec Ottawa une entente lui permettant de choisir et d'intégrer ses immigrants. Si jamais la question s'y posait.

Le gain québécois, en cette matière d'immigration, enlève-t-il quoi que ce soit au gouvernement fédéral? Les onze pouvaient-ils, humainement et sans exception, parvenir au meilleur accord possible, à cinq heures du matin?

Beaucoup plus de questions que de réponses. Des réponses qui viendront, peut-être, ces prochaines semaines et années. Jusqu'après les départs des Brian Mulroney, Robert Bourassa et Pierre Marc Johnson.

Qui a gagné? Qui a perdu? Dans la chanson de Bécaud, les lignes suivantes disent:

«Mais après la guerre
Il nous reste à faire
La paix.»
Tout un programme!

Le Bendectin au banc des accusés

Au moins 1 500 femmes attribuent au médicament les malformations congénitales de leurs enfants



MICHEL ARSENAULT
collaboration spéciale

Hélène Marcoux a assez pleuré. Elle se frotte les yeux une dernière fois. Son mascara tire un trait, noir et tranchant, sous son oeil droit.

«Les coupables, s'ils sont coupables, qu'ils payent pour ce crime-là», déclare Hélène Marcoux sur un ton péremptoire.

Les coupables? Au banc des accusés figure le Bendectin, un médicament destiné à traiter la nausée et les vomissements chez les femmes enceintes. Le crime? La malformation congénitale de Karine Marcoux, née il y a quatre ans avec une anomalie grave au bassin.

On évalue à 30 millions le nombre de femmes enceintes qui ont pris du Bendectin, depuis la fin des années 50 jusqu'à 1983, pour combattre la nausée. Au nombre des consommatrices, des centaines de milliers de Canadiennes et Québécoises.

À l'instar des Marcoux, de Gatineau, une centaine de Canadiennes ont déjà communiqué avec un avocat ontarien, Stephen Hunter, qui a l'intention de poursuivre le fabricant du Bendectin, la Merrell Dow Pharmaceuticals Inc.

Officiellement, la Merrell Dow, dont le siège est à Cincinnati (Ohio), a suspendu la production du Bendectin en 1983 pour des raisons purement commerciales. La compagnie, qui faisait déjà l'objet de centaines de poursuites, craignait que la mauvaise publicité qui découlerait des procès ne nuise aux ventes du Bendectin.

Aujourd'hui, la Merrell Dow fait l'objet d'environ 1 500 poursuites relatives à l'antinauséux que les médecins avaient l'habitude de prescrire presque systématiquement aux femmes enceintes.

Bien que la Merrell Dow ait remporté jusqu'à présent la plupart des causes relatives au Ben-

dictin, un tribunal de Philadelphie a accordé récemment \$2 millions US en dommages à un enfant difforme dont la mère avait pris le médicament. L'indemnité comprenait \$1 million US en dommages exemplaires car, a estimé le tribunal, la Merrell Dow a procédé à la vente du Bendectin tout en étant au courant des risques inhérents à ce médicament. La compagnie a porté le jugement en appel.

Au Canada, le ministère de la Santé a donné le feu vert au Bendectin en 1957, un an après la mise en marché de ce produit aux États-Unis. Et le ministère soutient encore qu'il n'existe aucune preuve que le Bendectin augmente les risques de malformations congénitales.

Les chercheurs sont quant à eux partagés sur les liens, ou l'absence de liens, entre le Bendectin et les anomalies congénitales. Certains, dont le Dr William McBride, le scientifique Australien qui a établi en 1961 que la Thalidomide provoquait des malformations, affirment que le Bendectin est nocif pour le fœtus. D'autres soutiennent le contraire.

On évalue à 30 millions le nombre de femmes enceintes qui ont pris du Bendectin, depuis la fin des années 50 jusqu'à 1983, pour combattre la nausée. Au nombre des consommatrices, des centaines de milliers de Canadiennes et Québécoises. Environ 40 p. cent des femmes enceintes souffrent de nausées et vomissements pendant les trois premiers mois de leur grossesse.

Hélène Marcoux laisse entendre que son médecin lui a prescrit le Bendectin presque à la légère: «Le médecin m'a dit "Tu en prendras au besoin quand tu auras mal au coeur", se souvient-elle. Quand tu es trop crédible, tu payes pour. On a souffert juste pour un petit mal de coeur».

Le Dr Claude Mercure, syndic adjoint de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, admet que les médecins avaient tendance à prescrire le Bendectin aux femmes enceintes «presque systématiquement». «On l'utilisait prophylactiquement, dit-il. On a eu tendance à ne pas se gêner».

Peu avant la disparition du Bendectin, la Merrell Dow avait explicitement mis en garde médecins, pharmaciens et consommatrices. «Ne pas utiliser chez les femmes enceintes, à moins que les avantages possibles ne dépassent les risques encourus par la mère et l'enfant», expliquait, dans son édition de 1982, le Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques, l'ouvrage de référence de l'industrie pharmaceutique canadienne.

Aujourd'hui filiale de la Dow Chemical, la Merrell Dow était à l'époque une filiale de la Richardson Merrell Inc., fabricant de la Thalidomide. Ce médicament a provoqué au début des années 60 la malformation de milliers d'en-



Karine Marcoux est née il y a quatre ans avec une anomalie grave au bassin. Sa mère, Hélène, accuse le Bendectin, un médicament qui lui fut prescrit pour combattre la nausée au moment où elle était enceinte.

Les chercheurs sont partagés

Des médicaments comme le Bendectin ou le Diclectin ont-ils des effets tératogènes — du grec *teratos*, monstre — sur le fœtus?

Il n'existe pas d'études démontrant hors de tout doute que ces médicaments sont sans danger aucun ou, à l'inverse, tout à fait inoffensifs. Les chercheurs sont donc partagés entre ceux qui donnent le bénéfice du doute au Bendectin et au Diclectin et ceux qui font preuve d'une plus grande réserve face aux deux médicaments.

Le Dr Pierre Biron, professeur de pharmacologie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, affirme qu'un lien de cause à effet entre le Bendectin et les anomalies congénitales n'a jamais été clairement établi. «Ça n'a jamais été prouvé», souligne-t-il.

Sa collègue, la Dr Claire Rivard, professeur au département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal, reconnaît qu'aucune preuve accablante ne pèse sur le Bendectin. Toutefois, la Dr Rivard relève que des études américaines récentes ont démontré que la consommation du Bendectin supposait «un risque léger».

«Il faut être prudent, dit-elle. Moi, en tant que femme, si j'étais enceinte, je n'en prendrais pas».

Le différend qui oppose les professeurs Biron et Rivard est le volet montréalais d'un débat qui divise les scientifiques à l'échelle de l'Amérique du Nord.

En 1983, trois chercheurs, affiliés à l'Hôpital Sick Children de Toronto affirmaient dans un éditorial de la revue de l'Association médicale canadienne qu'on ne pouvait établir de lien entre le Bendectin et les anomalies congénitales.

C'est également la position que défend le ministre canadien de la Santé et son pendant américain, le Food and Drug Administration.

Pourtant, de nombreux chercheurs ont déjà fait état de problèmes relatifs au Bendectin.

En 1981, un scientifique allemand, le Dr Reimer Roll de l'Institut Max von Pettenkover, constatait que jusqu'à 5,9 p. cent des embryons de rats à qui on avait administré de fortes doses de doxylamine (l'entité antinauséuse du Bendectin et du Diclectin) avait développé certaines difformités.

En 1982, un chercheur américain, Andrew Hendrickx de l'Université de la Californie à Davis, démontrait que le Bendectin avait entraîné des malformations dans six embryons de singe sur dix.

Témoignant la même année devant le sous-comité de la Chambre des représentants sur la science, la recherche et la technologie, un chercheur de l'Université de Washington à Seattle, le Dr Johannes Thiersch, déclarait ne pas comprendre pourquoi le Bendectin n'avait pas été interdit. (Le Bendectin allait être retiré du marché l'année suivante.)

Au-delà des considérations scientifiques, la question des effets tératogènes du Bendectin soulève l'intérêt des avocats des présumées victimes du médicament.

Si la science démontre que le Bendectin augmente le risque d'anomalie, la Merrell Dow, qui fait déjà l'objet de quelque 1 500 poursuites, devra faire face à une offensive sans précédent devant les tribunaux américains.

Ce danger ne semble pas guetter les Laboratoires Duchesnay, qui ne font pas l'objet d'actions juridiques.

D'abord, parce que la société lavalloise a su garder jusqu'à maintenant un profil bas. «Ça ne m'étonne pas qu'il n'y ait pas de poursuites», explique l'avocat Stephen Hunter. «Je patageais dans le dossier depuis six mois quand j'ai enfin appris l'existence du Diclectin».

Ensuite, parce que le code civil indique qu'une présumée victime d'un produit pharmaceutique a deux ou trois ans seulement pour intenter un recours contre le fabricant. En guise de comparaison, dans certains États américains, le demandeur qui prétend avoir subi un dommage à la naissance peut intenter une poursuite jusqu'à l'âge de 22 ans.

Le Québec, dernier retranchement

Le Québec est en quelque sorte le seul endroit au monde où on produit encore du Bendectin.

Il ne s'agit pas du Bendectin en tant que tel mais du Diclectin, un antinauséux que fabriquent depuis 20 ans les Laboratoires Duchesnay Inc., à Laval.

On s'accorde à dire que les deux produits sont, à toutes fins utiles, identiques. «C'est les mêmes entités (chimiques), c'est la même chose», reconnaît Pierre Boivin, président des Laboratoires Duchesnay.

À l'instar du Bendectin, le Diclectin contient deux substances: un antihistaminique (la doxylamine, qui possède une action antinauséuse) et de la vitamine B6.

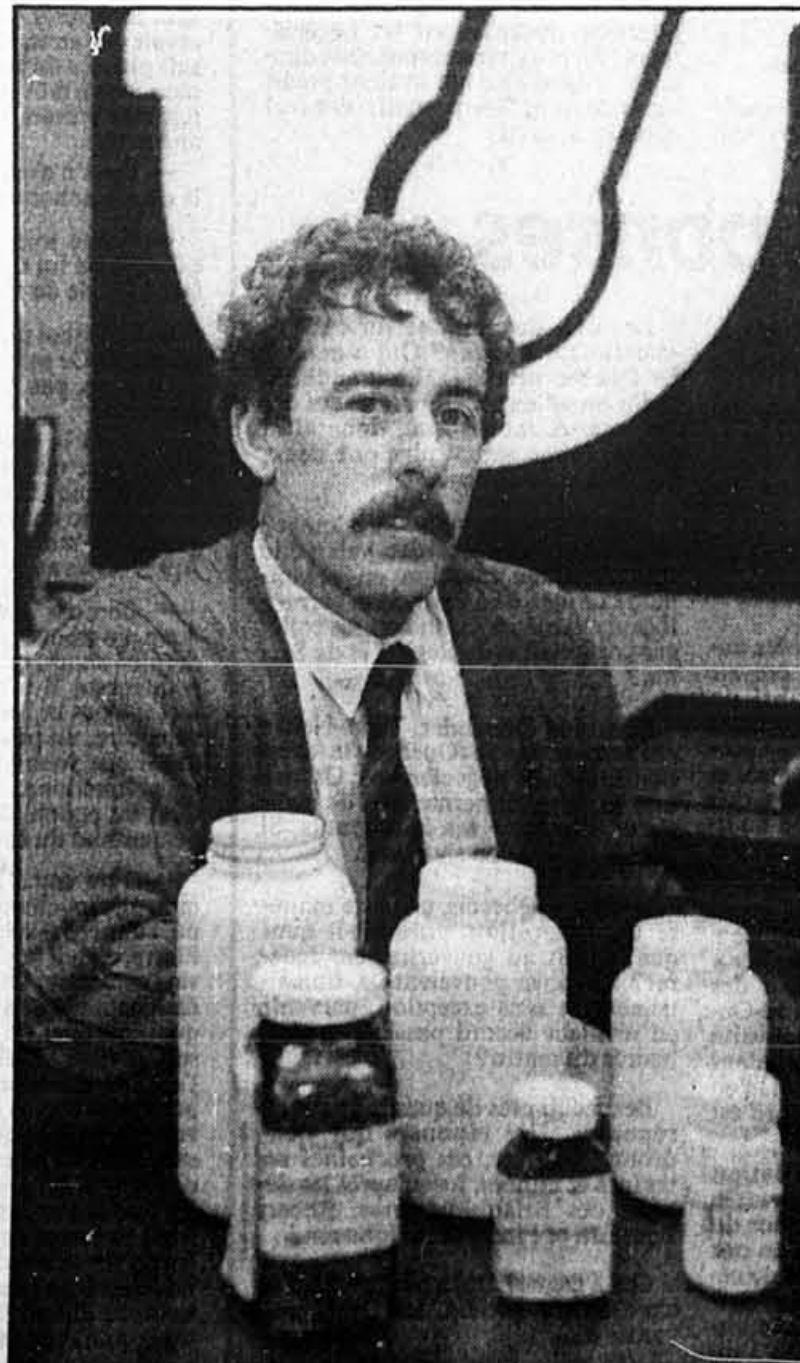
M. Boivin soutient que le Diclectin est sans danger. «J'ai deux enfants, explique-t-il. Ma femme en a pris pour les deux».

«C'est inoffensif, dit-il. Mais si je t'en fais boire une tasse, ça va te défoncer l'estomac».

M. Boivin, un pharmacien de 32 ans, compare le Diclectin au sel. «C'est inoffensif, dit-il. Mais si je t'en fais boire une tasse, ça va te défoncer l'estomac».

La documentation disponible sur le Diclectin dit à peu près la même chose, quoi qu'en termes plus nuancés.

Quand une femme achète du Diclectin pour la première fois, le pharmacien lui remet, en principe, un feuillet de renseignements. Le document affirme qu'un «petit nombre» d'études scientifiques ont démontré qu'il pourrait y avoir une légère augmentation du risque d'anomalie congénitale chez les femmes qui



Les Laboratoires Duchesnay, à Laval, fabriquent le Diclectin, une copie du Bendectin. M. Pierre Boivin, président de l'entreprise, soutient que le Diclectin est sans danger.

prennent ce médicament. «Mais comme ceci n'a pas été trouvé dans les autres études, on ne peut conclure que des anomalies congénitales sont dues à ce médicament», ajoute le feuillet qui précise que le médicament ne devrait être pris qu'en cas «d'absolue nécessité».

Au cours d'une entrevue, M. Boivin a expliqué que les nausées et vomissements chez les femmes enceintes peuvent provoquer des spasmes qui peuvent, dans certains cas, entraîner une fausse couche. «Le fait de ne rien prendre peut être très dangereux aussi, a-t-il affirmé. Je connais des gens qui (...) ont décidé de pas prendre le médicament et ont vraiment été malades. Et ça a vraiment affecté le fœtus».

(Un responsable de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Gilles Bernier, a mis en doute les propos de M. Boivin. «Dire qu'on prévient des avortements (en ayant recours à un antinauséux), je ne sais pas comment il peut documenter ça», a affirmé le Dr Bernier, gynécologue et membre du service d'inspection professionnelle de la Corporation. «Je trouve ça un peu forcé comme argument».)

M. Boivin affirme que des parents et médecins appellent régulièrement des États-Unis pour savoir comment se procurer du Diclectin depuis la disparition du Bendectin.

Les Laboratoires Duchesnay qui fabriquent le Diclectin depuis 1967, ont pu «copier» le Bendectin en vertu de la Loi sur les brevets (celle-là même que le gouvernement fédéral veut modifier). Mais ce n'est qu'après 1983, quand la Merrell Dow a retiré le Bendectin du marché, que les ventes du produit ont connu une croissance importante. On trouve aujourd'hui du Diclectin à l'échelle du Canada.

De 8 000 à 10 000 femmes consomment du Diclectin chaque an-

née, estime M. Boivin. Et les Laboratoires Duchesnay n'ont jamais fait l'objet de poursuites.

Sans le dire explicitement, le président de la compagnie lavalloise laisse entendre que les mères d'enfants victimes de malformations se servent des sociétés pharmaceutiques comme de

«Le fait de ne rien prendre peut être très dangereux. Je connais des gens qui (...) ont décidé de pas prendre le médicament et ont vraiment été malades. Et ça a vraiment affecté le fœtus».

boucs émissaires. «Quand on sait la psychologie des femmes enceintes, quand un bébé est mal formé, la plupart du temps il faut qu'elles rejettent ça en quelque part, dit-il. Étant donné que ce produit-là (le Bendectin), c'est juste pour les femmes enceintes, ça va bien dire "Oui, c'est à cause de ça". C'est pas parce que la femme le dit que c'est vrai.»

Même s'il fabrique un produit presque identique, M. Boivin dit comprendre les motifs — commerciaux, officiellement — qui ont poussé la Merrell Dow à retirer le Bendectin du marché. «Si j'avais 50 produits, que le Diclectin était un produit marginal pour moi et que le monde me disait les laboratoires Duchesnay, c'est lui qui fait des enfants mal formés, peut-être que j'arrêteraient de faire ce produit.»

Le mystère le plus complet entoure le meurtre d'Olof Palme



LOUIS WIZINSTER

collaboration spéciale
NEW YORK

Quinze mois ont passé depuis que Olof Palme, le premier ministre suédois, a été assassiné un soir, en sortant du cinéma avec sa femme au cœur de Stockholm. Et la police avoue que son enquête repart aujourd'hui à zéro.

«Nous n'avons pas la moindre idée concernant l'auteur du crime», avoue Ulf Carlson qui remplaça récemment Hans Holmer comme enquêteur principal sur la mort de Palme.

Un rapport qui vient d'être publié par la commission pour les affaires judiciaires du parlement est accablant pour la police. Elle aurait complètement «bousillé»

son travail pendant les 12 heures qui ont suivi l'assassinat. «Manque de coordination, manque de réflexes, de rigueur, de rapidité», lit-on dans ce rapport notamment.

Les Suédois sont habitués à penser rationnellement et à faire confiance à leurs dirigeants. L'incompétence de la police, révélée au grand jour, leur fait perdre un peu les pédales. Les médias et le café du commerce font courir toutes sortes de bruits:

1. Ça été l'oeuvre du PKK (une organisation militante kurde) qui voulait se venger de Palme parce qu'il mettait des bâtons dans les roues de leurs complots anti-iraquiens.

2. Des tueurs libanais agissant pour le compte de l'Iran. Palme avait stoppé la livraison clandestine d'armes de haute gamme produites par Bofors (une industrie de guerre suédoise) à l'Iran.

3. La CIA lasse de voir Palme

contrecarrer la politique américaine à l'égard du tiers monde.

4. Un groupe ultra-secret d'industriels, de militaires et d'hommes du renseignement suédois qui estimait que Palme était trop complaisant à l'égard des Soviétiques et «trahissait son pays».

5. Une groupuscule néo-nazi qui haïssait Palme.

6. Un mari jaloux...

Embarras du choix

Vous avez l'embarras du choix. En fait, chacun ici choisit un scénario conforme à ses penchants politiques, estime Braconnier, éditeur du «Svenska Dagebladet».

Holmer, qui vient d'être relevé de ses fonctions de no 1 de l'enquête Palme, affirmait récemment qu'il y avait 95p. cent de chances pour que le coupable soit retrouvé. Pour Braconnier, les chances d'un tel dénouement sont plus proches de 50p. cent. D'autres reporters qui suivent l'affaire et disposent de solides contacts au sein de la police, comme Gun Falth du «Dagens Nyheter», sont plus pessimistes: «Je dirai 10p. cent» nous dit-elle.

Ce qui est sûr, c'est que les erreurs commises au début par la police sont en train d'être réparées. Pendant des mois la police, éperonnée par Holmer, suivant exclusivement la filière kurde et se laissant guider par le motif du ou des coupables: «A qui le crime a-t-il profité?» Cette piste n'a mené à rien. A présent les policiers s'en tiennent aux faits qu'ils tentent de reconstituer et partent très précisément du lieu et de l'heure du crime. Qu'est-ce qu'on a vu, entendu, trouvé, à cet endroit précis? Pas de théories. Des traces tangibles uniquement.

Nouveau signalement

La femme de Palme a donné un nouveau signalement du tueur présumé. Son premier témoignage, fourni alors qu'elle était sous le choc, avait confondu un témoin alcoolique qui lui faisait face avec le tueur qui avait tiré de derrière son dos.

Le fait que personne jusqu'à présent ne se soit présenté pour demander le demi-million de dollars américains offerts par le gouvernement suédois à celui ou celle qui pourrait permettre d'arrêter le coupable donne aux enquêteurs suédois une double certitude.

1. Le meurtrier a agi seul, il doit être Suédois et il ne va pas se livrer lui-même.

2. Il a agi pour le compte d'une très puissante organisation étrangère qui n'est pas près d'être tentée par l'appât financier et a vraisemblablement fait éliminer son homme de main depuis lors.

Ce qui apparaît comme certain à la police suédoise c'est que le meurtrier connaissait parfaite-



Le 27 janvier 1986, le premier ministre Olof Palme recevait notre collaborateur Louis Wizinster à son bureau de Stockholm.

ment la ville. Le chemin qu'il a emprunté, en effet, pour prendre la fuite paraît être une impasse. Seul un habitant de Stockholm peut savoir qu'au bout de l'impasse s'ouvre un tunnel, une série d'escaliers en zigzag qui permettent à celui qui veut échapper à des poursuivants de disparaître facilement dans l'ombre et de réapparaître quelques cents mètres plus loin au milieu de la foule des promeneurs sur la Birgerjarlgatan, empaillée de magasins et de boutiques.

Mailles

Certes, la police n'avait pas suffisamment resserré les mailles de son filet juste après le crime. Les aéroports et les ports maritimes n'avaient pas été mis en état d'alerte. Le commandement des forces armées suédoises apprit la mort de Palme par un coup de téléphone venant de Washington, deux heures après l'événement et alors même que la sécurité du pays pouvait être à ce moment même menacée. Le périmètre de la scène du crime interdite par la police aux passants était si étroit que plus tard deux balles, pouvant avoir servi au crime, ont été retrouvées hors de ce périmètre.

«Que voulez-vous, chaque pays a la police qu'il mérite et dont il a besoin. Stockholm n'est pas Chicago, la Suède n'est pas le Far West. On n'assiste pas ici à des chasses-croisées de voitures policières poursuivant des gangsters, à des échanges de coups de feu au milieu des bruits de sirène. Ce pays a vécu depuis deux siècles en paix avec lui-même et avec ses voisins. Psychologiquement, techniquement les flics n'étaient pas préparés à faire face à un évé-

nement de ce type», dit Harry Schein, un banquier proche du pouvoir.

Horrible

La télévision elle-même ne mentionna pas l'assassinat pendant des heures simplement parce que l'employée de service fut tellement horrifiée en apprenant ce qui venait de se passer, qu'elle s'enfuit, rentra chez elle, s'enferma, oubliant de prévenir ses confrères. «La panique culturelle enregistrée ici fut totale. Un peu comme si des créatures extraterrestres avaient envahi la Maison Blanche aux États-Unis», dit Christina Utterstrom, directrice du «Svenska Dagebladet», le journal le plus sérieux du pays.

À Rosenbad, siège du premier ministre, on est formel: «Nous souhaitons que la lumière soit faite sur la mort de Palme et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter le travail de la police. Peu importe si les pistes mènent vers la capitale d'une autre pays, grand ou petit.»

En effet, selon un récent sondage, la majorité écrasante des Suédois ne souhaite pas tourner la page, passer l'affaire au compte des pertes et profits et faire comme si de rien n'était.

Plusieurs pistes

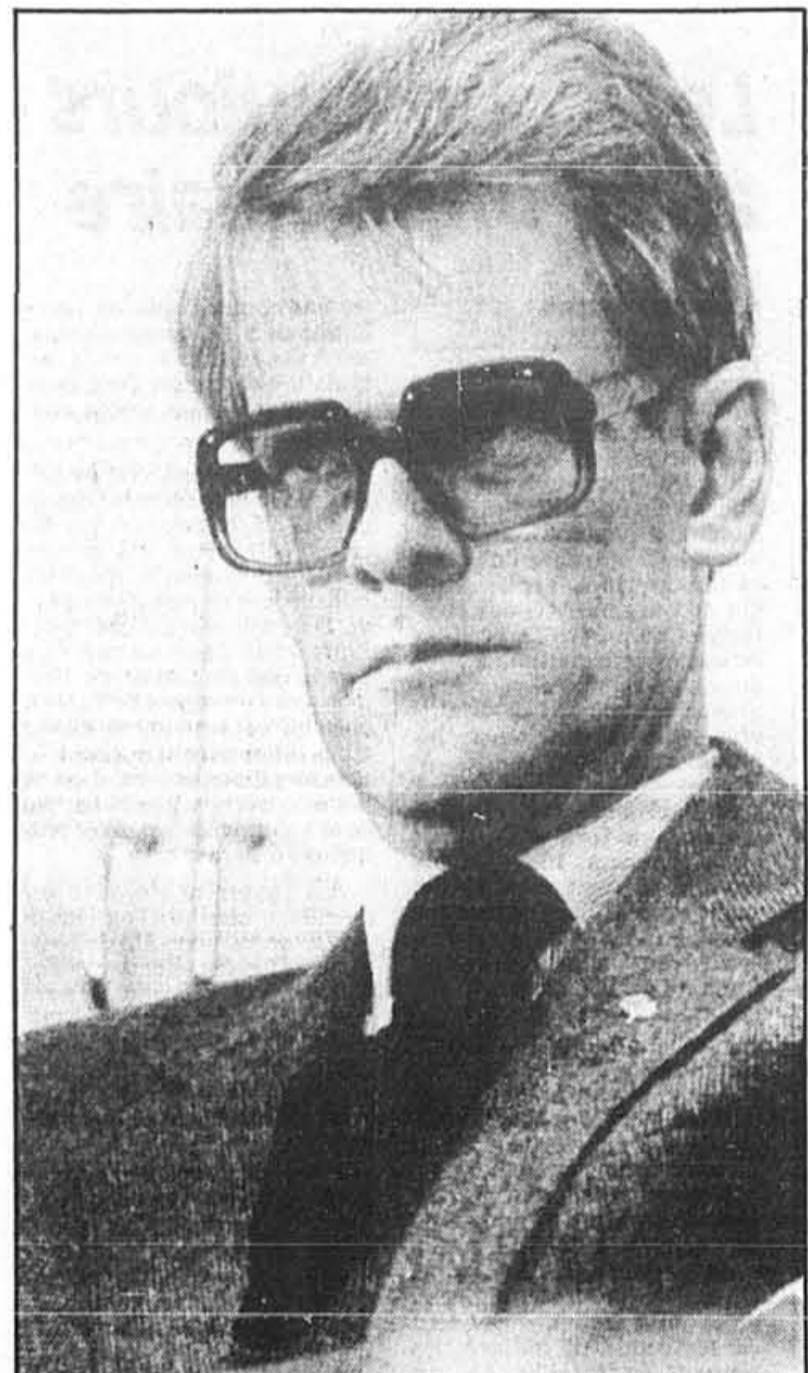
La police travaille sur plusieurs pistes mais de source sûre nous apprenons qu'elle continue à considérer Victor Gunnarson, l'homme qui avait été arrêté au début, un militant d'extrême-droite lié au «Parti travailliste européen» lui-même lié au «Labour Party» américain (fondé dans les années soixante par des agents de la CIA mis à pied d'oeuvre), comme

ayant au moins pris part au complot. Faute de preuves, il avait été relâché. On sait qu'il avait menacé Palme de mort à plusieurs reprises et qu'il était en contact étroit avec des sectes religieuses fondamentalistes suédoises. Les policiers pensent qu'un jour ou l'autre les membres du complot feront un faux pas. Il les guettent au passage.

Par contre, la théorie selon laquelle l'assassinat de Palme se fit lié au suicide de l'amiral Algeron, inspecteur en chef des forces armées qui sauta sous une rame de métro peu avant d'aller témoigner devant la commission parlementaire d'enquête sur le «scandale Bofors» (Livraison illégale de fusées sol air à l'Iran) n'a pas résisté à l'examen. «Après tout, nous ne sommes pas une république de bananes et l'assassinat de Palme n'a pas été une sorte de coup d'Etat», nous confie un proche du premier ministre.

Ulf Carlson, pondéré, le menton carré, l'oeil bleu, qui mène aujourd'hui l'enquête, préfère se tenir coi. «Vous verrez, attendez, laissez-nous le temps», dit-il. Est-il certain d'aboutir? «Non». Est-il sûr sur une piste sérieuse? «Oui». Il parle par onomatopées. Ses prédécesseurs avaient tendance à trop se vanter, à trop promettre. «La seule chose que je peux vous dire c'est que nous n'avons pas jeté l'éponge et je pèse mes mots», nous dit un haut-fonctionnaire bien placé pour savoir où, exactement, en est l'enquête.

LOUIS WIZINSTER est un journaliste pigiste qui a ses bureaux à Paris.



«Nous n'avons pas la moindre idée concernant l'auteur du crime», avoue Ulf Carlson qui remplaça récemment Hans Holmer comme enquêteur principal sur la mort de Palme.



Le 1^{er} mars 1986, une foule silencieuse défile devant l'endroit où le premier ministre Olof Palme a été assassiné. De nombreux curieux lancent des fleurs sur les pavés maculés de sang.



Lisbet, la veuve d'Olof Palme, s'entretient avec le révérend Allan Boesak, d'Afrique du Sud, après les obsèques de son mari.

LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE VENISE

Mulroney devra marquer des points

Il doit faire bonne figure s'il veut quitter les bas-fonds dans les sondages



GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après avoir vécu à Ottawa une semaine qui passera à la petite et à la grande histoire canadienne, le premier ministre Brian Mulroney se présentera lundi prochain sur la scène internationale à l'occasion du sommet économique de Venise.

Le sommet, qui réunit les chefs de gouvernement des États-Unis, du Japon, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de France, de l'Italie et du Canada, constitue un des grands spectacles annuels. En 1987, 4 000 journalistes y assisteront et des centaines de millions de téléspectateurs verront la photo de famille des Reagan, Nakasone, Thatcher, Mitterrand, Kohl, Fanfani et Mulroney.

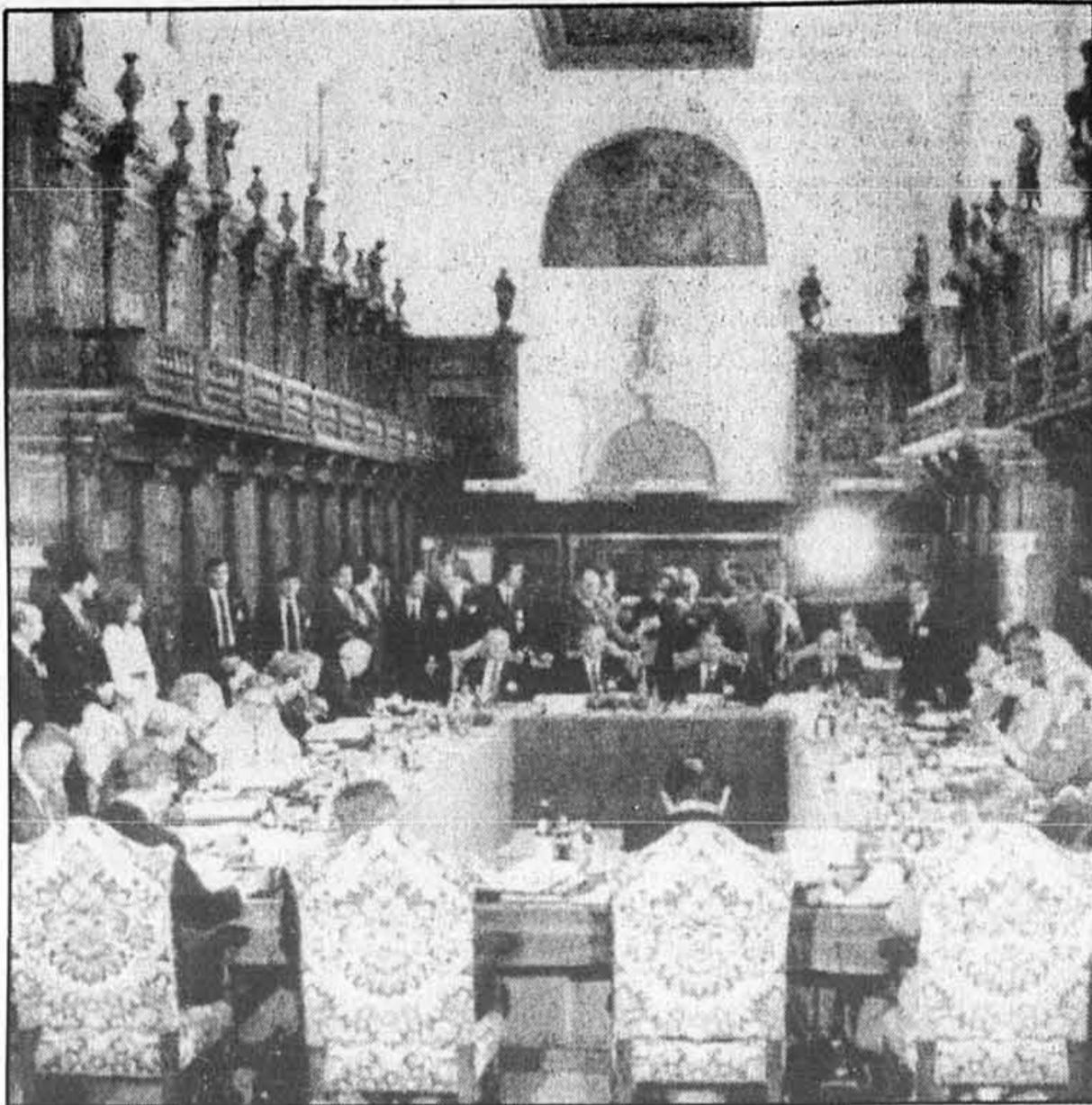
Il s'inscrit pour le premier ministre conservateur dans une suite d'événements où il doit faire bonne figure s'il veut espérer quitter les bas-fonds dans les sondages avant que ne s'amorce, à l'automne, la période pré-électorale. Sur le plan international, il y aura aussi, plus tard cette année, le sommet de la francophonie et celui du Commonwealth.

La performance de M. Mulroney lors de ses deux premières participations aux rencontres des sept (Bonn en 1985, Tokyo l'an passé) n'avait guère impressionné. Mieux conseillé depuis quelques mois à la suite d'une réorganisation de son cabinet, ses gestes et ses paroles devraient mieux convenir aux circonstances cette fois-ci. Le premier ministre et son entourage éviteront aussi de s'attribuer des mérites qui ne correspondent pas à la réalité lorsqu'ils feront le bilan de la rencontre.

Le fait que le Canada soit le moins influent des pays participants et qu'il s'aligne de plus en plus sur les Américains n'aide cependant pas son principal dirigeant à se mettre en évidence.

De plus, ce treizième sommet ne s'annonce pas comme le plus mouvementé et personne ne prévoit de résultats bien spectaculaires. Même sur le plan politique, les participants n'ont pas, à l'exception de la situation dans le Golfe Persique, d'événements chauds à traiter. L'an passé, Tchernobyl et la Lybie permettaient à ces membres de l'OTAN de s'attaquer à l'«ennemi».

Les priorités de la délégation canadienne, dont les autres membres les plus visibles seront le ministre des Finances Michael Wilson et le Secrétaire d'État aux Af-



C'est en 1980 que les leaders des principales puissances économiques se sont rencontrés en Italie, pour la dernière fois. Il s'y retrouveront de nouveau cette année, à Venise.

faire extérieures Joe Clark, seront cette année la lutte au protectionnisme et le soutien aux négociations commerciales multilatérales (GATT), l'agriculture et le problème de l'endettement des pays en développement.

Le Canada indique également que les relations Est-Ouest, en particulier l'analyse du «phénomène Gorbatchev» et de ses conséquences pour les pays occidentaux, ainsi que la question de l'Afrique du Sud et celle du terrorisme, seront également à l'ordre du jour des discussions entre les sept chefs de gouvernement.

M. Mulroney a déclaré dans le passé que le Canada n'a pas les moyens de participer sur un aussi grande échelle que les États-Unis et l'Europe à la guerre des subventions à l'agriculture. Même si Ottawa verse des milliards aux fermiers de l'Ouest canadien, ces derniers en redemandent. La seule façon de leur donner espoir à

l'approche des élections sera de leur annoncer que les grandes nations productrices concurrentes franchissent de nouvelles étapes dans la recherche d'une solution globale.

Ces négociations recevront un bon coup de pouce si les présidents et premiers ministres manifestent fermement la semaine prochaine le souhait qu'on en arrive éventuellement à une solution.

Les hauts fonctionnaires fédéraux ne se font par ailleurs pas d'illusions sur les résultats de la discussion au sujet de l'apartheid, notant que certaines délégations n'étaient pas très enthousiastes à l'idée d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour.

Les autres pays auront bien sûr les propres préoccupations. Plusieurs demanderont aux Américains de faire de plus grands efforts pour réduire leurs déficits commercial et budgétaire. Les

États-Unis pour leur part suggèrent à l'Allemagne et au Japon, dont les balances commerciales sont très largement profitables, de contribuer d'une façon plus soutenue au maintien de la croissance de l'économie mondiale. Ils pourraient ainsi, ajoutent-ils, acheter plus de produits des États-Unis et des pays en développement.

Les négociations sur les propositions soviétiques et américaines de désarmement nucléaire, notamment sur les missiles de portée intermédiaire (Pershing 2 et SS 20 surtout) en Europe et en Asie, feront l'objet d'un examen en prévision de la réunion des ministres des affaires extérieures de l'OTAN, en juin, en Islande.

Le gouvernement pourrait, sur un autre plan, convenir de mieux coordonner leurs efforts en matière de recherches sur le phénomène du SIDA.

Le sommet des «canards boiteux»



JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

Les Américains vont au sommet économique de Venise en priant pour qu'il soit aussi peu écorché que possible. Dans une réunion dont tous les participants (sauf Mme Thatcher, qui ne restera qu'une journée pour cause d'élections) sont des «canards boiteux» politiques et Ronald Reagan, malade de l'irrigation, n'est pas le moins boiteux du lot.

C'est donc sans grande conviction qu'il réclamera encore une fois de ses interlocuteurs des mesures de stimulations économiques qu'ils ne sont pas prêts à prendre, leur renouvelera la promesse qu'il n'a jamais tenue de réduire le déficit budgétaire américain, et se hâtera, une fois ces formalités accomplies, de changer de sujet.

À la table vénitienne, il ouvrira le dossier du golfe Persique, qui présente le grand avantage d'avoir suffisamment passionné l'opinion américaine, depuis la mort de 37 marins de la frégate «Stark», pour la détourner un tant soit peu de l'enquête parlementaire en cours sur le scandale iranien. Ronald Reagan cherchera à faire entendre par ses interlocuteurs sa décision de protéger militairement les pétroliers koweïtiens dans le Golfe.

Européens et Japonais étant les principaux consommateurs de pétrole koweïtien, il devrait emporter sans mal leur approbation de principe et s'en contenter, conscient qu'il essaierait très probablement un refus s'il insistait pour obtenir leur aide financière ou militaire dans cette entreprise. Tout au plus demandera-t-il aux Français et aux Britanniques, qui

protègent déjà leurs propres vaisseaux dans la région, une «coordination» des efforts.

Double zéro

Mais le grand sujet américain de la réunion sera la réduction des armes nucléaires en Europe, la fameuse «option double-zéro» proposée par Mikhaïl Gorbatchev en avril, sur laquelle les États-Unis voudraient une déclaration de soutien des Sept. Frank Carlucci, le conseiller à la Sécurité nationale du président, déclarait mercredi que les Sept étaient «proches d'une position commune» sur l'élimination des missiles à moyenne portée en Europe. Un consensus sur le contrôle des armements éviterait de partir de Venise les mains vides, ce qui fait toujours mauvais effet.

Car au plan économique la Maison-Blanche a clairement fait savoir qu'elle n'attendait rien du sommet. Sur la dette du tiers monde, la déclaration de routine soutenant le plan de sauvetage du secrétaire d'État James Baker est à prévoir, avec peut-être une légère modification destinée à suggérer aux banques commerciales, qui décidément ne sont pas pressées d'octroyer de nouveaux crédits aux pays endettés, de trouver elles-mêmes d'autres façons de manifester la pureté de leurs intentions vis-à-vis de pays en développement.

Sur la question cruciale de la stabilisation des taux de changes, James Baker a dit lui-même qu'on ne pourrait que «réaffirmer les engagements déjà pris». L'Administration Reagan affirmera bien sûr qu'elle a fait davantage d'efforts pour réduire le déficit budgétaire que n'en ont fait Allemands et Japonais pour stimuler leurs économies. Mais en pratique, les Américains se savent en terrain glissant: la loi Gramm-Rudman, censée rééquilibrer le budget US d'ici 1991, apparaît de



Ronald Reagan, un «canard boiteux» du sommet de Venise.

plus en plus comme une vaste farce, ses objectifs annuels n'ayant jamais été tenus autrement que sur le papier.

Par crainte de l'inflation, James Baker a dû renoncer à encourager la dépréciation du dollar, perdant ainsi son principal outil de pression sur les partenaires commerciaux des États-Unis. En matière commerciale, Ronald Reagan est

en outre mal placé pour réclamer une plus grande ouverture des marchés étrangers aux produits américains, quand ses interlocuteurs le savent incapable d'empêcher la majorité démocrate du Congrès d'adopter des lois protectionnistes.

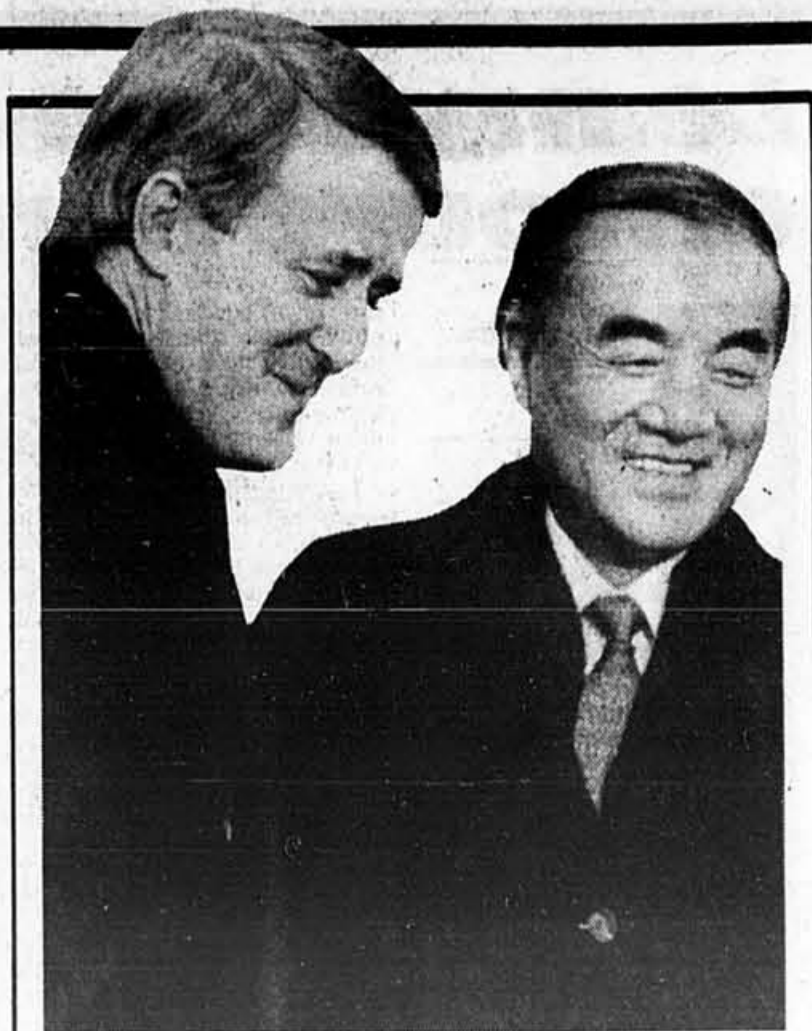
Et par dessus tout, Venise est le premier sommet où les États-Unis, pays maintenant le plus endetté du monde, sont en position de débiteurs nets. Ce qui leur donne la nouvelle et très désagréable sensation que sur les dossiers économiques en général, ils ne peuvent plus taper trop fort sur la table.

Terrorisme

Finalement, les Américains n'ont aucune chance de renouveler leur tour de force de l'an dernier à Tokyo, alors qu'ils avaient arraché aux alliés une déclaration qui dénonçait nommément le colonel Kadhafi. Washington, vierge offensée et seul vrai «dur» dans son refus de transiger avec les terroristes, pouvait alors lever le ton et donner des leçons aux Européens coupables de négocier en sous-main avec tous les terroristes de la planète.

Mais depuis, l'affaire iranienne a démontré que le président américain avait allègrement joué toute la gamme des compromissions possibles avec les ravisseurs, y compris vente d'armes, paiement de rançon et — en prime — visite guidée de la Maison-Blanche pour des responsables d'un État, l'Iran, officiellement désigné comme «terroriste» par le département d'État. Ronald Reagan sera donc mal venu d'aborder la question.

Si les sommets des Sept n'ont jamais accédé au rang de «moment historique», celui de Venise promet donc d'être le plus oublié de tous. Et Ronald Reagan sera le premier à vouloir passer inaperçu.



À Venise, le premier ministre Mulroney retrouvera son homologue japonais Yasuhiro Nakasone pour la première fois depuis le sommet de Tokyo, l'an dernier.

Le Japon toujours aussi impopulaire

LILIAN GINOZA
collaboration spéciale
TOKYO

Le Japon arrivera au sommet de Venise, son impopularité (presque) intacte. Pour avoir brillamment réussi dans son impératif, exporter ou périr, il se trouve l'objet de condamnations croissantes. On accuse son excédent commercial de mettre en péril les échanges internationaux, ses efforts de rigueur fiscale d'aggraver ces mêmes déséquilibres, ses marchés de refuser les produits étrangers.

Si la clameur anti nipponne semble plus forte que jamais en ce printemps 1987, pour le Japon il ne s'agit que d'un obstacle de plus dans sa marche obstinée, vieille de plus d'un siècle, vers l'admission, sur un pied d'égalité, au club des grands de l'Occident.

Peu importe que son économie rivalise aujourd'hui avec celle des États-Unis, hier modèle et standard éblouissant. Ou qu'il se trouve aujourd'hui premier créancier du monde, rôle tenu fièrement par la Grande-Bretagne à l'apogée de son empire et conféré par la suite au dauphin, l'Amérique. Ou que des industries entières, de Séoul à Dallas, dépendent de ses produits. Malgré des preuves irréfutables de son succès, le Japon se voit traité encore d'outsider.

Sa réputation d'avant-guerre — pourvoyeur de la mauvaise qualité, copieur rusé, concurrent déloyal — l'a poursuivi comme une ombre. Son entrée au GATT refusée jusqu'en 1955, le Japon a dû attendre des années encore pour bénéficier de la clause de la «nation la plus favorisée», le cœur même du pacte.

Comme le rappelle un officiel du Keidanren, fédération du patronat, «le protectionnisme n'a pour nous absolument rien de nouveau. On l'a toujours connu sous une forme ou sous une autre».

Néanmoins, la hausse du yen (70 p. cent par rapport au dollar en 18 mois), sous la pression concertée des Américains et Européens, même si elle n'a pas stoppé les exportations, a affaibli l'industrie et engendré le chômage. Pour beaucoup, un seuil critique a été atteint avec le choc des tarifs de 100 p. cent contre 300 millions de dollars de produits électroniques décidés en avril par Washington. Symbolique, cette punition a servi d'avertissement. Pour la première fois, le Japon a dû envisager la possibilité d'une guerre commerciale d'où il émergerait grand perdant.

C'est ainsi que le plan de relance annoncé vendredi dernier, la dernière d'une série destinée surtout à apaiser ses partenaires commerciaux, se démarquera sans doute des autres.

Version amplifiée d'une promesse apportée à Washington fin avril par le premier ministre Yasuhiro Nakasone les mesures annoncées à 10 jours de la rencontre de Venise se chiffrent à 43 milliards de dollars et devraient, selon les économistes du gouvernement, diminuer de cinq p. cent en un an l'excédent commercial.

S'agit-il du renversement d'une politique d'austérité maintenue depuis plus de qua-

tre ans contre l'opinion internationale? Le prochain test, selon des analystes, sera la formulation du budget 1988, dont les grandes lignes seront connues dès juillet.

Si M. Nakasone s'est identifié avec le redressement des finances d'État, saignées par les crises pétrolières des années 1970, son successeur pourrait faire preuve de plus de souplesse. D'autant que les trois aspirants à son poste se sont déjà prononcés en faveur de l'expansion. Le mandat de l'actuel chef de gouvernement expire en octobre prochain. Pour la presse japonaise, ce canard boiteux, surtout après l'échec de sa réforme fiscale, n'est plus qu'un «canard mort».

À l'austérité s'ajoute un deuxième sacrifice: l'agriculture. Le représentant US du commerce Clayton Yeutter vient d'ailleurs de rappeler le nouveau défi américain. «L'agriculture», a-t-il souligné, après avoir donné son approbation au projet de relance, «va devoir être examinée de façon radicale».

L'Amérique, qui écoule plus de 5 milliards de dollars de produits agricoles au Japon, mène la lutte pour la libéralisation des marchés agricoles nippons, et notamment celui du riz, résolument fermé aux importations.

Les 2,1 millions de producteurs de riz japonais ont longtemps bénéficié de subventions d'un gouvernement qui leur achète 60 p. cent de leur récolte jusqu'à 10 fois le prix de production mondiale. En retour, les fermiers, groupés en une puissante coopérative dont les avoirs actuels dépassent ceux de la plus grande banque commerciale du Japon, sont parmi les plus fidèles supporters du Parti libéral démocrate au pouvoir.

Mais, sous la pression des États-Unis et des industriels nippons qui ne veulent plus figurer seuls en ligne de mire des représailles internationales, le gouvernement japonais se montre disposé à revoir sa politique agricole.

Aux côtés des États-Unis dans la bataille pour l'ouverture des marchés: l'Europe, dont le déficit avec le Japon se creuse de mois en mois. Car le yen, qui s'est apprécié 86 p. cent contre le dollar depuis février 1985, n'a varié que de 9 p. cent contre l'écu pour la même période.

Des voitures aux whiskies, de l'équipement médical au fromage, la Communauté a mis en garde le Japon et veut faire tomber les barrières. «Un pays avec plus de 80 milliards de dollars d'excédents commerciaux peut difficilement justifier une taxe de 35 p. cent sur le fromage», s'indigne un représentant de la Communauté à Tokyo.

Entre-temps, le yen fort opère d'autres changements. Puisqu'il devient plus rentable de produire à l'étranger, les Japonais ont presque doublé en un an le montant de leurs investissements directs outre-mer. De l'année fiscale 1985 à l'année fiscale 1986 (fin mars), ces investissements ont augmenté de 12 à 22 milliards de dollars. Presque la moitié est allée en Amérique du Nord et contribuera à réduire le déficit U.S. De paria à partenaire, le Japon est forcé de prendre d'étranges détours.

La Grande-Bretagne reste polarisée

LES ÉLECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE



FRANÇOIS BERGER
envoyé spécial de La Presse
LONDRES

Les Britanniques, à la fois ancêtres du capitalisme et promoteurs d'un socialisme modéré, iront aux urnes prématurément, jeudi prochain, pour désigner un nouveau gouvernement qui, selon les sondages d'opinion et les analystes politiques, a toutes les chances d'être minoritaire.

Margaret Thatcher, affublée du surnom évocateur de « Dame de fer » — notamment pour son matriarcat des mineurs en grève en 1985 —, a cru bon de battre le fer pendant qu'il était chaud: avant de déclencher les élections générales le 18 mai dernier, un an plus tôt que prescrit par la loi, son gouvernement conservateur avait fait excellente figure dans les élections locales, tenues une semaine auparavant.

Élus pour un second mandat consécutif en 1985 avec 42 p. cent des voix exprimées, les Tories de 1987 ont quitté la ligne de départ avec une avance de 13 points sur leurs plus proches adversaires, les travaillistes: les conservateurs obtenaient 44 p. cent des intentions de vote contre 31 pour le Labour à la mi-mai.

Mais voici que le climat électoral, chauffé à blanc par une campagne toute télévisée, a commencé à virer: cette semaine, les sondages annonçaient en choeur une mince avance de quatre points au parti de Mme Thatcher, le Labour de Neil Kinnock obtenant 36,5 p. cent des intentions de vote. Avec une marge d'erreur de trois points dans les sondages, le score est plutôt égal.

La « troisième force », constituée de l'alliance entre le Parti libéral de David Steel et le Parti social-démocrate de David Owen, a été créditée de 21,5 p. cent des intentions de vote dans les derniers sondages. L'Alliance pourrait détenir la balance du pouvoir au soir du 11 juin, le parti de Mme Thatcher pouvant se retrouver à court de quelques sièges parmi les 650 que compte la Chambre des communes. C'est ce que laissent présager les sondages.

Car il s'agit bien de sondages:

une véritable « guerre » dans laquelle au moins quatre « instituts » spécialisés en « opinion publique » y vont chaque jour de leurs pronostics. Chaque jour, également, les quatre principales chaînes de télévision — les deux chaînes de la BBC et les deux autres, privées — présentent presque toute la journée moult émissions sur les grands thèmes de la campagne électorale (emploi, éducation, santé, habitation et défense).

« La télévision est pratiquement le seul moyen efficace de mener une campagne électorale aujourd'hui en Grande-Bretagne », a admis, cette semaine, le député travailliste Bryan Gould, en charge de l'organisation de la campagne du Labour.

M. Gould parlait devant une brochette de journalistes étrangers invités spécialement pour un « briefing » dont étaient exclus les médias britanniques très férus de « politique intérieure », c'est-à-dire qu'ils sont à l'affût de déclarations à saveur d'attaque personnelle entre les chefs de parti, l'un accusant l'autre d'« autoritarisme » (c'est Thatcher qui est visée) et l'autre de « gauchisme syndical » (c'est Kinnock).

La télévision est devenue la tribune électorale privilégiée parce que, entre autres, la nette majorité des Britanniques consacrent au petit écran plus de 20 heures par semaine, et aussi parce que, compétition oblige, le Labour n'a pas vraiment d'appui dans la presse écrite (seuls quelques quotidiens et magazines portent les couleurs travaillistes).

C'est d'ailleurs sur les ondes télévisuelles que la campagne électorale a véritablement pris son élan avec une déclaration choc du leader travailliste au sujet du désarmement nucléaire: un gouvernement Labour démantèlerait la force nucléaire autonome dont dispose le Royaume-Uni (en-dehors des armes américaines stationnées en Europe), a répondu en substance M. Kinnock à une question d'un animateur de TV-AM. « Le Labour veut livrer le pays aux Soviétiques », se sont empressés de commenter, toujours à la télévision, les témoins conservateurs.

Mais la question de la défense a fait long feu dans cette courte campagne — 23 jours seulement entre l'annonce des élections et la tenue du scrutin.

L'intérêt a vite tourné aux



Le premier ministre Margaret Thatcher profite de la campagne électorale pour prendre le volant d'un lourd véhicule industriel, sous le regard peu rassuré du directeur administratif de la société, Anthony Bamford.

questions plus terre-à-terre et plus pressantes:

● L'emploi: le taux de chômage officiel atteint au Royaume-Uni 10,9 p. cent (un peu plus de trois millions de sans-emploi); le sud du pays enregistre une « bonne performance » avec de 7,8 à 12 p. cent de chômage tandis que le Nord (incluant l'Écosse encore nationaliste) « jouit » d'une situation où 14 à 15 adultes sur 100 (plus de 18 en Irlande du Nord) n'ont pas d'emploi. La lente agonie de l'industrie lourde concentrée dans le nord-ouest du pays a eu pour contrepartie la naissance d'une prospère industrie des services, financiers notamment, qui a élu domicile dans le sud de l'Angleterre.

● L'éducation: si Mme Thatcher obtient un troisième mandat (ce qui ne s'est jamais vu au Royau-

me-Uni depuis le début du siècle), les écoles seront davantage privatisées, à savoir les parents devront délier la bourse de leurs épargnes personnelles pour assurer la formation académique, et partant, l'avenir de leurs enfants; la position du Labour sur cette question, comme celle de l'Alliance, se situe dans le maintien du système actuel où plus de 90 p. cent des étudiants ont la scolarité gratuite.

● La santé: comme ils l'ont fait pour de larges secteurs de l'économie (les ressources pétrolières et le gaz, ainsi que les télécommunications notamment), les conservateurs ont annoncé leur ferme intention de rendre à l'entreprise privée une bonne partie des services hospitaliers, sur le modèle américain qui inspire largement le « thatcherisme », pendant bri-

annique du « reaganisme ». Cela s'inscrit dans la vague tory des privatisations.

● L'habitation: les deux-tiers des citoyens britanniques sont propriétaires de leur logement et le Parti conservateur veut augmenter cette proportion; les travaillistes veulent pour leur part mettre l'accent sur le logement social, étant donné que 17 millions de Britanniques vivent sous le seuil de la pauvreté (ce qu'on appelle avec élégance, en Grande-Bretagne, le « breadline ») et ne peuvent pour cette raison acquiescer leur logement.

L'histoire se répète, en Grande-Bretagne, peut-être plus qu'ailleurs: il y a 211 ans, l'Écossais Adam Smith publiait la « bible » du capitalisme qui fait, encore aujourd'hui, le délice de la droite britannique, *The Wealth of Na-*

tions; 72 ans plus tard était publiée à Londres la « bible » du communisme par Karl Marx et Friedrich Engels, le *Manifeste du Parti communiste*.

À un siècle d'intervalle, le débat semble toujours le même dans la patrie bicéphale du capitalisme et du socialisme-communisme.

Au-delà de ces questions séculaires de « corps » (abri, santé, éducation, emploi), la stratégie strictement électorale de Mme Thatcher va se diriger la semaine prochaine vers la scène internationale. Ses stratégies misent beaucoup sur l'image de « leader mondial » que le premier ministre va projeter au sommet des sept puissances industrielles à Venise. La « stature » internationale de Margaret Thatcher pourrait bien en fin de compte peser lourd dans la balance électorale.

REAGAN ET LE GOLFE AU SOMMET DE VENISE

Recoller les morceaux après le fiasco de l'Irangate



JOONEED KHAN

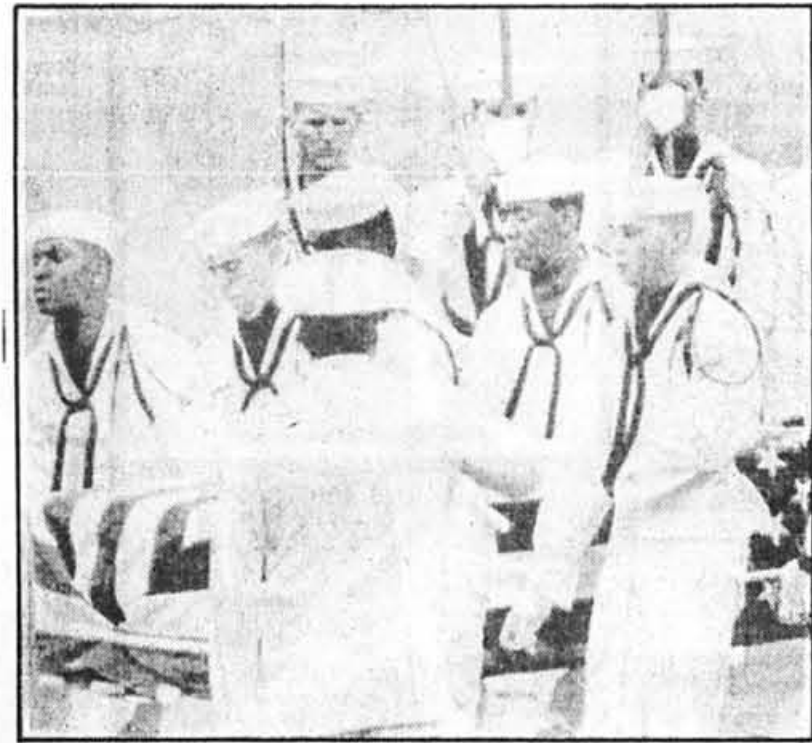
Le fiasco de l'Irangate garantit aux États-Unis une position de faiblesse sans précédent au Sommet économique de Venise. La volonté tatonnante d'une administration Reagan en pleine fin de règne d'y rechercher le soutien militaire des alliés à une présence américaine renforcée dans le Golfe persique ne fait rien pour raffermir cette position.

L'histoire est simple jusqu'à l'absurde: tout en identifiant l'Iran de Khomeiny comme « État terroriste », tout en pressant les alliés européens à « ne pas céder au chantage » et à partir en croisade contre le « terrorisme international », et tout en assurant les alliés arabes du Golfe de leur neutralité dans la guerre Iran-Irak, l'Amérique de Reagan vendait secrètement, avec la collaboration active d'Israël, des armes à l'Iran pour faire libérer des otages au Liban.

L'« Alliance stratégique » américano-israélienne était sauve, mais la crédibilité des États-Unis auprès des Européens et de leurs alliés arabes, ainsi que leur stratégie anti-terroriste et leur politique proche-orientale volaient en éclats.

Le nouveau Kremlin de Mikhail Gorbatchev pouvait difficilement laisser passer l'occasion ainsi offerte pour tenter un retour en force sur la scène proche-orientale, dont l'URSS est à toutes fins pratiques exclue depuis la guerre d'octobre 1973: pendant que les enquêteurs américains mettaient en place le feuilleton de l'Irangate, Moscou dépêchait ses émissaires dans les émirats du Golfe, avant d'annoncer, fin mars, que la marine soviétique fournirait une escorte aux pétroliers de ces pays menacés par les débordements de la guerre Iran-Irak.

Le jeu de Moscou est d'autant plus cohérent que l'URSS, qui voit la région du Golfe comme son voisinage immédiat, maintient des relations correctes tant avec l'Irak qu'avec l'Iran depuis le début de la guerre, sans entretenir de liens privilégiés avec aucun des deux belligérants. « La ré-



Une garde d'honneur salue pendant que d'autres marins transportent le cercueil d'une des victimes du Stark.

gion du Golfe est située à proximité de nos frontières méridionales et nous sommes loin d'être indifférents à l'évolution de la situation », a dit cette semaine le vice-ministre Vladimir Petrovski, pendant que Téhéran annonçait la venue prochaine de son collègue Youli Vorontsov.

Côté américain, où le Golfe est considéré comme partie intégrante des « intérêts vitaux US », ce fut une manière de panique: surenchère oblige, il fut bientôt question de l'immatriculation de pétroliers koweïtiens aux États-Unis, afin que ces navires puissent bénéficier d'une protection « supérieure » en battant pavillon américain.

Un Exocet irakien tiré « accidentellement » le 17 mai contre la frégate américaine Stark devait vite percer ce mythe, et alarmer suffisamment le Congrès et l'opinion US pour évoquer tout à coup le souvenir des marines massacrés à Beyrouth et le spectre d'un nouveau « bourbier » loin des rives et étranger aux intérêts directs de l'Amérique.

Indifférent aux craintes d'enlèvement suscitées par le retour des 37 cercueils drapés de la bannière étoilée après la tragédie du Stark, l'administration procédait à l'enregistrement des navires koweïtiens et portait la présence militaire US dans le Golfe et en mer

d'Oman à une dizaine de bâtiments sous la direction du navire amiral LaSalle et incluant le porte-avions Constellation venant de Diego Garcia.

Mais la Chambre des représentants votait à 302 voix contre 105 pour obliger le président Reagan à tenir le Congrès pleinement informé des détails de la politique américaine dans le Golfe.

Le Sénat, qui doit en faire autant, dépêchait le démocrate John Glenn et le républicain John Warner dans les émirats pétroliers du Golfe et ceux-ci, tout en se prononçant pour la liberté de navigation dans cette voie d'eau, aversaient à leur retour les Américains que « si l'Iran attaque nos navires, nous ne devons compter que sur nous-mêmes car aucun de nos alliés n'est prêt à se joindre à nous dans d'éventuels actes de représailles contre l'Iran ». Même pas le Koweït, transformé, dit-on, en un véritable camp armé.

Sortant de se réserve, l'ancien président Jimmy Carter, qui fut naguère cloué au pilori pour son impuissance dans la crise des otages américains en Iran, accusait son successeur de s'engager sur une pente dangereuse en abandonnant la neutralité dans la guerre du Golfe. « Le Koweït est allié à l'Irak et permettez aux navires koweïtiens de battre pavil-

lon américain, c'est engager les États-Unis du côté de l'Irak dans la guerre », a-t-il dit.

Improvisant tant bien que mal, l'administration faisait flèche de tout bois: le secrétaire d'État George Shultz parlait de la nécessité d'une « force adéquate » dans le Golfe; le conseiller de sécurité nationale Frank Carlucci parlait de « présence et de coordination »; le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger s'envolait pour Nice rencontrer son homologue saoudien; la Maison-Blanche annonçait un projet de vendre 1 600 missiles air-sol Maverick à l'Arabie et parlait de « progrès substantiels » au Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin au conflit du Golfe; et la Commission Bush concluait que « l'Amérique s'est remise de la crise de crédibilité causée par l'Irangate ».

Mais c'est Ronald Reagan, le « grand communicateur » lui-même, qui chevauchait sa rhétorique des grands jours pour appeler les alliés à faire de Venise le sommet de la liberté de navigation dans le Golfe. Ayant souligné que « la dépendance des alliés sur le pétrole du Golfe n'est un secret pour personne », il affirmait: « L'avenir appartient aux braves et les hommes libres ne doivent pas se tapir devant de tels défis ».

Le message passe mal, toutefois. L'URSS, dont deux navires ont sauté récemment sur des mines dans le Golfe et qui ont mis en garde l'Iran contre toute entrave à la liberté de navigation, accusent malgré tout les États-Unis de vouloir dominer la région d'un point de vue militaire. L'Iran, tout en lançant de nouvelles offensives contre l'Irak et tout en se disant « peu inquiet » des projets US, avertissait que la plus petite erreur pourrait déclencher une explosion dans le Golfe et engageait les Européens à ne pas suivre les États-Unis.

Le New York Times rapportait que les Iraniens disposent de vedettes rapides susceptibles d'être utilisées pour attaquer des navires de commerce dans le détroit d'Ormuz et le Golfe. L'administration Reagan elle-même protestait officiellement auprès de la Chine contre la vente de missiles terre-mer *Silkworm* qui pourraient être dangereusement efficaces contre la navigation dans le Golfe. Et même si la Ligue arabe approuvait le renforcement US dans le Golfe, l'Irak, principal



État arabe intéressé, critiquait les projets américains et se déclarait opposé à l'envoi de troupes internationales dans le Golfe.

Le fait est que l'Irak veut la fin de la guerre, que l'Iran est décidé à poursuivre. La sécurité de navigation ne ferait que « normaliser » une guerre déjà bien « oubliée ». L'Irak soupçonne même les États-Unis et d'autres pays occidentaux de continuer à aider secrètement l'Iran et, selon une hypothèse circulant à Bagdad, le Stark était en mesure de communiquer à l'Iran des renseignements cruciaux sur le déroulement des opérations irakiennes dans la guerre.

D'ailleurs, bien que la Maison-Blanche eut annoncé la poursuite de l'« Opération Staunch », qui vise à empêcher l'Iran d'obtenir des armes, elle demandait, jeudi encore à l'Iran, d'user de son influence pour obtenir la libération des otages américains au Liban, mais en excluant un quelconque marchandage. Hassan Sabra, de l'hebdomadaire beyrouthin *Al-Shiraa* qui avait fait éclater l'Irangate, écrivait le même jour que l'Iran avait créé une « commission » pour négocier la libération des 28 étrangers disparus au Liban, dont huit sont Américains.

Dans un tel contexte, les alliés réunis à Venise la semaine prochaine seront peu enclins à se mobiliser derrière les États-Unis pour défendre par la force la li-

berté de navigation dans le Golfe. Britanniques et Français ont déjà leur propre présence militaire, bien que réduite, dans la région. La guerre du Golfe en est à sa 7e année et plus de 300 navires étrangers ont été touchés par les deux belligérants, avec pertes de vies humaines, dégâts importants et hausse draconienne des primes d'assurance.

Européens et Japonais, qui obtiennent le gros de leur pétrole du Golfe et qui vendent beaucoup tant aux Arabes qu'aux Iraniens, s'en sont cependant assez bien accommodés jusqu'ici. Les uns comme les autres ne semblent pas alarmés outre mesure d'un blocus éventuel des exportations pétrolières de la région — ce qui d'ailleurs affecterait tant l'Iran que les émirats. « La sécurité pour tous ou pour personne », averti cette semaine un vice-ministre irakien.

L'affaire des pétroliers koweïtiens illustre davantage la relance de la rivalité strictement soviéto-américaine dans la foulée de l'Irangate. Pour recoller les morceaux, a rappelé cette semaine le cheikh Zayed, des Émirats arabes unis, les États-Unis doivent avant tout « appliquer une politique claire dans le Golfe ». Une « politique claire », voilà ce que les alliés exigeraient eux aussi à Venise de leurs interlocuteurs américains, qui risquent de se retrouver sur la défensive.

Des Amis dans tous les rayons

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

ÉCONOMISEZ 75¢
à l'achat de produits solaires
PABA TAN

75¢

249
AU CHOIX
PRIX AVEC CE COUPON

324
PRIX SANS CE COUPON

#023-039

Pour remboursement Postez à:
H.A. Watts, C.P. 2140, Toronto, Ontario M5W 1H1



ULTRA BALANCE
Shampooing régulier ou enrichi

FORMAT BONI:
300 ml + 50 ml

Ultra Balance

299
AU CHOIX

BLOSSOM & PATTERN
Bas nylon fantaisie
couleurs assorties.

199

JAVEX
Eau de javel concentrée.
Format 3.6 litres
Gagnez des vacances
de votre choix!
Détails à
l'étalage
Javex

30%

139

SACS À ORDURES

26" x 36"
Format 20

189

DOVE
Savon de beauté.
Blanc ou rose.

30%

.99

ALCOOL
isopropylique
à frictions
70% USP

Format 450 ml

30%

.99

NOXZEMA
Crème pour la peau.

FORMAT BONI:
150 ml + 30 ml

249

PAPIER HYGIÉNIQUE
Amande ou blanc.

Format 4 rouleaux

40%

.89

VERRES DE PLASTIQUE
Couleurs assorties

AU CHOIX

.89

OFF
Chasse-moustique
régions sauvages

- Aérosol 125 g
- Liquide 50 ml
- Vaporisateur 100 ml

329
AU CHOIX

ÉCONOMISEZ 1\$

Economisez 1\$ à l'achat de couches jetables PAMPERS ou PAMPERS ULTRA. Excepté Pampers Ultra format 57, 64 et 96.

957
AU CHOIX
PRIX AVEC CE COUPON

1057
PRIX SANS CE COUPON

Pampers

36

Pour remboursement Postez à: H.A. Watts, C.P. 2140, Toronto, Ont. M5W 1H1

PJC JEAN COUTU et Cadieux
désormais ensemble sous la bannière

JEAN COUTU

ROWNTREE
Chocolat familial
4 barres

159

COVER GIRL

Prix spécial sur:

- Mascara longue performance
- Fard à paupières Trio Couleurs assorties.

299
AU CHOIX

Gillette foamy

Crème à raser. Fragrances assorties. Format 300 ml

239

SOFT & DRI
Antisudorifique en aérosol
Parfumé, non parfumé, Ultra sec ou «Poudre de bébé».

Format 300 ml

319
AU CHOIX

L'ORÉAL
Prix spécial!
Vernis à ongles
Couleurs assorties.

299
AU CHOIX

OPÉRATION "PARRAINAGE DU MALI"
PJC JEAN COUTU
GROUPE ACTION NORD-SUD

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR FAIRE VIVRE LE DÉSERT

Procurez-vous votre goûter soleil Oasis. Il ne coûte que 50¢ et permettra de faire un pas de plus pour faire mourir la faim. Contre le désert... un Oasis!

OASIS

CLEAR EYES
Collyre.
Format 15 ml

279

DiCal-D
Supplément de calcium et vitamine D.
Format 60

699

ADORN
Fixatif en aérosol.
Formules assorties.

FORMAT BONI:
200 ml + 100 ml

179

LOVING CARE
Lotion colorante sans peroxyde.
Couleurs assorties.

369
AU CHOIX

Les notes à la mode!

NOUVEAU!
Venez découvrir votre note parmi 6 fragrances absolument irrésistibles!

RENE GARRAUD
de Paris

1499

* LIMITE 3 PAR CLIENT VALIDE DU 7 AU 13 JUIN 1987

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales: lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.